



Centre culturel
du Pays des Collines



Contrat-programme

2024-2028



1. Éléments institutionnels & contextuels

1.1. Identification du Centre culturel



1.1.1. Dénomination sociale

ASBL Centre culturel du Pays des Collines (acronyme : CCPC)

Le Centre culturel du Pays des Collines est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le 31 décembre 1972.

Il est classé en Centre culturel local de catégorie 1 depuis le 18 mai 1992.

Le 15 novembre 2017, le Ministère de la Culture reconnaissait son action culturelle avec extensions de territoire.

1.1.2. Adresse complète du siège social du Centre culturel

Le siège social est situé Rue de la gare 20 à 7910 Anvaing

1.1.3. Communes composant le territoire d'implantation du Centre culturel

Le Centre culturel du Pays des Collines est implanté sur la commune de Frasnes-lez-Anvaing avec des extensions de territoire reconnues sur Ellezelles et Mont de l'Enclus.

1.1.4. Réseaux et contact

Web : www.culturecollines.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CCPCollines>

Instagram : [centreculturelcollines](https://www.instagram.com/centreculturelcollines)

Youtube : <https://www.youtube.com/culturecollines72>

Email : info@culturecollines.com

1.1.5. Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du Centre culturel

Directrice : Mme Deborgies Elodie

Rue de la Gare 20 à 7910 Anvaing

Tél. : 069/34.33.00

Email : elodie@culturecollines.com

1.1.6. Numéro ONSS/Numéro d'entreprise

Numéro d'entreprise : 0412-110-240

Numéro d'enregistrement à l'ONSS : 362-0412649-63

1.1.7. Statuts de l'asbl

Les statuts de l'asbl ont été constitués le 17/02/1972 et publiés au Moniteur Belge du 04/05/1972.

Ces statuts ont été modifiés à plusieurs reprises pour s'adapter à l'évolution de l'institution et de la législation. La dernière modification importante fut avalisée lors de l'Assemblée générale du 9 juin 2016, pour être en conformité avec le décret du 21 novembre 2013.

1.2. Énumération des niveaux de reconnaissance en cours et sollicités

Le Centre culturel du Pays des Collines sollicite la reconnaissance d'une action culturelle générale avec une extension de territoire sur l'ensemble du territoire d'implantation, à savoir deux communes supplémentaires pour un total de trois communes couvertes par l'action (Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles et Mont de l'Enclus).

1.3. Quelques éléments de contexte

1.3.1. Bref aperçu historique du Centre culturel

- 4 mai 1972 : Création d'une asbl « Foyer culturel » à Frasnes-lez-Buissenal attestée par publication au Moniteur belge.
- 1975 : Création d'une commission au sein du Foyer culturel destiné à la défense de l'environnement et du patrimoine architectural.
- 31 décembre 1976 : Le Foyer culturel est reconnu officiellement par le Ministère de la Culture.
- 1^{er} janvier 1977 : Fusion des communes modifiant les statuts du Foyer et son fonctionnement. L'institution passe du village de Frasnes-lez-Buissenal à l'ensemble de la commune de Frasnes-lez-Anvaing.
- 1980 : La création d'une intercommunale baptisée « Collines 150 » modifie du même coup le territoire d'action du Foyer culturel. Son nom change : il devient ARC (Les Ateliers des Rhoennes et Collines).
- 1982 : Une expérience pilote voit le jour au Pays des Collines. L'ARC, Foyer culturel de Frasnes-lez-Anvaing, fusionne avec le Foyer Culturel George Delizée de Flobecq. Par ce fait, les actions se pensent de manière régionale et le Foyer culturel change de catégorie, passant à la catégorie A.
- 20, 21 et 22 août 1982 : « Rendez-vous des Collines » ; 1^{ère} activité réunissant Frasnes et Flobecq.

- 1985 : Création des concertations de Foyers culturels.
- 1987 : Intégration du champ culturel dans les réflexions de développement du territoire.
- 1991 : Affiliation de la commune de Mont de l'Enclus au Foyer culturel.
- 1992 : Fonctionnement du Foyer culturel redéfini par l'arrivée du nouveau décret de la Communauté française.
- 1995 : Affiliation de la commune d'Ellezelles.
- 27 juin 1995 : Assemblée générale extraordinaire officialisant le lancement du Foyer culturel dans ses nouvelles formes et structures. Le Foyer culturel s'appelle désormais « Centre culturel du Pays des Collines ».
- 13 juillet 1995 : Déménagement à Ellezelles.
- 1996-1999 : 1^{er} Contrat-programme dans le nouveau décret (sans la commune de Flobecq).
- 2000 : Signature du contrat de pays.
- 2004 : Période d'incertitude, audit du Centre culturel.
- 2004-2007 : Nouveau contrat-programme.
- 2005 : Ré-affiliation de la commune de Flobecq avec l'aide de la Maison culturelle d'Ath.
- 1^{er} janvier 2005 : Reconnaissance en catégorie 2 par la Communauté française.
- Octobre 2005 : Déménagement à Flobecq à la Résidence d'artistes du Pays des Collines.
- 4 décembre 2007 : L'assemblée générale extraordinaire valide des modifications des statuts et acte le siège social Place A. Nouille 11 à Flobecq (Résidence d'artistes du Pays des Collines).
- 2009-2012 : Nouveau contrat-programme.
- 18 mai 2009 : Reconnaissance en catégorie 1 par la Communauté française.
- 2010 : La dernière mouture du Conseil culturel disparaît.
- 2013 : 1^{er} avenant au Contrat-programme.
- 21 novembre 2013 : Nouveau décret relatif aux centres culturels.
- 2014 : 2^{ème} avenant au Contrat-programme.
- 2015 : 3^{ème} avenant au Contrat-programme (sans la commune de Flobecq).
- 4 juin 2015 : L'assemblée générale extraordinaire acte la désaffiliation de la commune de Flobecq et modifie les statuts en conséquence.
- 9 juin 2016 : L'assemblée générale approuve une nouvelle modification des statuts, dont le changement de siège social et son établissement rue de la Gare 20 à Anvaing.
- 30 juin 2016 : Dépôt du dossier de reconnaissance 2018-2022 à la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- 15 novembre 2017: Reconnaissance de l'action culturelle générale et de l'extension sur deux communes ;
- 1^{er} janvier 2018 : Nouveau Contrat-programme 2018-2022.
- 2021 : Financement des extensions

1.3.2. Situation du Centre culturel dans son espace géographique et culturel

Le Centre culturel du Pays des Collines est implanté sur les communes d'Ellezelles, de Frasnes-lez-Anvaing et de Mont de l'Enclus.

Ce territoire d'implantation se situe en Wallonie picarde, au Nord de la province de Hainaut et en périphérie de la région flamande.



Mont de l'Enclus



L'appellation « Pays des Collines » est interprétée différemment selon les associations qui y travaillent. Ainsi, le Parc naturel du Pays des Collines couvre le même territoire que le Centre culturel, additionné de l'entité de Flobecq et d'une partie de la commune d'Ath (les villages de Mainvault, Houtaing et Ostiches). Cette appellation est issue de la géomorphologie dont elle bénéficie.

La superficie totale du territoire que couvrent les actions du Centre culturel est de 185,13 km² et concerne 21.801 habitants, ce qui représente un vaste chantier de développement culturel.

Zone	Population au 31/12/2021	Superficie	Densité
Frasnes-lez-Anvaing	11.968	112,86 km ²	106,05
Ellezelles	6.026	45,11 km ²	133,59
Mont de l'Enclus	3.807	27,16 km ²	140,17
Zone d'action du CCPC	21.801	185,13 km ²	117,76
Wallonie picarde	352.230	1386,27 km ²	254,09

La densité de population de la zone d'action du Centre culturel a une moyenne de 117,76 habitants. Elle est inférieure à la moyenne de Wallonie (215,9 hab/km²) et même de Wallonie picarde (254,09 hab/km²). Caractéristique de sa ruralité : aucune ville ne fait partie de son territoire, le village le plus rural étant Frasnes-lez-Anvaing avec à peine plus d'un habitant par hectare.

Le Pays des Collines est composé en moyenne de 90 % de zones non urbanisables et de 80% de terres cultivées et prairies.

Le territoire d'implantation est composé de trois communes regroupant au total 20 villages :

- **Ellezelles** est composé de 3 villages : Ellezelles, Wodecq et Lahamaide.
- **Frasnes-lez-Anvaing** est composé de 13 villages : Anvaing, Arc-Wattripont, Buissenal, Cordes, Dergneau, Forest, Frasnes-lez-Buissenal, Hacquegnies, Herquegies, Montroeuil-au-Bois, Moustier, Oeudeghien et Saint-Sauveur.
- **Mont de l'Enclus** est composé de 4 villages : Amougies, Orroir, Anseroeul et Russeignies.

Les communes d'Ellezelles et de Frasnes-lez-Anvaing font partie de l'arrondissement administratif d'Ath tandis que la commune de Mont de l'Enclus fait partie de l'arrondissement administratif de Tournai.

La population au Pays des Collines est en croissance constante. Elle est passée dans notre territoire d'action de 21.463 habitants au 31 décembre 2017 à 21.801 habitants au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 1,55 %

1.3.3. Brève description des infrastructures occupées par le Centre culturel

1.3.3.1 Bâtiment à Anvaing

Le Centre culturel du Pays des Collines est installé depuis 2016 à la Rue de la gare à Anvaing, sur la commune de Frasnes-lez-Anvaing.

L'infrastructure, composée de vingt-six conteneurs disposés sur deux niveaux, appartient à l'Administration communale de Frasnes-lez-Anvaing. L'occupation est uniquement réservée au Centre culturel. Celui-ci y a donc installé ses bureaux, son dépôt technique et a aménagé une salle pour accueillir des ateliers, stages et réunions. Cette dernière est d'ailleurs mise à disposition pour les associations ou artistes désirant occuper l'espace pour une journée, une soirée ou un week-end.

À noter qu'en tant que locataire, le Centre culturel prend en charge les coûts de consommation d'eau et d'électricité. L'entretien technique des bâtiments est, quant à lui, à charge de l'Administration communale.



1.3.3.2 La Cigale

Une nouvelle Maison rurale, dénommée « La Cigale », sera construite prochainement à l'entrée de la commune de Frasnes-lez-Anvaing, près du rond-point des Fourmis.

Ce projet de construction est porté par la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural.

Le bâtiment, d'une superficie de 1.000 m², sera composé d'une salle polyvalente de 388 m², avec gradin rétractable, d'une capacité d'environ 378 places assises, de deux loges, d'une salle de réunion de 50 m², d'un espace bar, d'espace de stockage de matériel technique, d'une pièce de rangement du mobilier, d'une cuisine et de sanitaires. Des bureaux sont également prévus pour le Centre culturel du Pays des Collines.

Ce bâtiment profitera du parking de covoiturage pourvu d'un espace de rangement pour vélos. La commune a prévu, par ailleurs, un parking supplémentaire à l'arrière du site et des discussions sont

en cours avec la Région wallonne pour permettre un accès sécurisé aux piétons et cyclistes depuis le centre de Frasnes-lez-Anvaing.

Les installations techniques et scéniques, notamment la sonorisation, l'éclairage et les gradins, seront financées de moitié par l'Administration communale de Frasnes-lez-Anvaing et de l'autre par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Le Centre culturel a été associé à chaque étape de l'élaboration du projet ; plusieurs rencontres ont été organisées avec l'auteur, les citoyens et la Commune pour parvenir à un projet qui réponde aux besoins du Centre culturel.

Des réunions seront prévues prochainement afin d'établir une convention d'occupation entre le Centre culturel et l'Administration communale de Frasnes-lez-Anvaing. Celle-ci décrira les responsabilités de chacune des parties ainsi que la procédure de gestion de la salle.

1.3.3.3 Autres

D'autres locaux et salles communales sont mis à disposition du Centre culturel sur ses trois communes, sur simple demande au Collèges communaux.

1.4. Composition des instances du Centre culturel

1.4.1. Composition de l'Assemblée générale

1.4.1.1 Chambre privée

Associations et/ou expériences - Fonction	Représentant	Adresse
Ag'y sont	Mme Marie Debiève	Rue Jeanne d'Arc 59 bte 46 - 7500 Tournai
Amicale libérale des Pensionnés d'Ellezelles	M. Jean-Pierre Charlier	Arbre St-Pierre 14 - 7890 Ellezelles
Art Collines	M. Marc Lorent	Vieux Moulin 15 - 7890 Wodecq
ASBL salle de Wedjie	M. Daniel Duquesne	Beusoir 13 C – 7911 Oeudeghien
Athénée Royal Lucienne Tellier d'Anvaing	Mme Catherine Chevalier	Rue du Carnois 32 A – 7910 Anvaing
CE.CU.CO.	M. Jean-Pierre Delhaye	Planche 17 - 7880 Flobecq
Centre Protestant d'Amougies	M. Steve d'Hondt	Verte Voie 16 - 7750 Amougies
Chorale des Collines	M. Christian Clavelle	Rue de Frasnès 24 - 7890 Ellezelles
Cœur d'Artistes ASBL - Trésorière	Mme Carine Schoonjans	Rue des Saules 68 - 9600 Renaix
Compagnie des Collines - Président	M. Jean-Paul Doeraene	Marais Gauquier 13 - 7911 Frasnès-lez-Buissenal
Confrérie des Chaussons et de la moquette	M. Jean Mouton	Arbre St-Pierre 49 - 7890 Ellezelles
Conseil Consultatif des Aînés	Mme Liliane Place	Farvarte 2 - 7911 Frasnès-lez-Buissenal
Ecole communale d'Oeudeghien	Mme Christine Nachtergaele	Rue des Pommiers 3 - 7911 Oeudeghien
Ecomusée du Pays des Collines	M. André Cotton	Verte Vallée 1 - 7890 Lahamaide
Eul Biscatoû	M. Freddy Bertoux	Rue Lieutenant Boël 2 - 7601 Roucourt
Fanfare Royale « Les Amis Réunis » - Ellezelles	Mme Delphine Verbauwheide	Rue Dr André 59 - 7890 Ellezelles
Ferme Dôrloû	M. Freddy Vander Donckt	Vieux Moulin 44 - 7890 Wodecq
Ferme du Harby	Mme Pauline Duthoit	Chemin du Harby 3 boîte 1 - 7750 Anseroeul

Le Rideau d'Ocq	Mme Priscilla Devos	Rue Neuve 4 - 7890 Wodecq
Les Amis du Folklore	M. Christian Pieman	Mont 148 - 7890 Ellezelles
Les Toqués	Mme Cécile Edouard	Rue des Rosières 79 – 7532 Beclers
Maison Croix-Rouge du Pays des Collines	M. Jean Mouton	Arbre St-Pierre 49 - 7890 Ellezelles
Maison des Jeunes Vaniche - Secrétaire	M. Nicolas Gramtine	Route de Lessines 1 - 7911 Frasnes-lez-Anvaing
Membre individuel	M. Jacques Robert	Enclus du Haut 31/1 - 7750 Orroir
Parc naturel du Pays des Collines	M. Baptiste Hottekiet	Ruelle des Ecoles 1 - 7890 Ellezelles
Résidence d'Artistes du Pays des Collines (Collin'Art asbl)	M. Joel Doclot	Beusoir 3 - 7911 Oeudeghien
Royale Philharmonie Sainte-Cécile de Wodecq	Mme Nathalie Cuvelier	Rue Gaston Muylle 28 - 7890 Wodecq
The Friends Music Ellezelles	M. Guy Trento	Puvinage 2 – 7880 Flobecq
Troupe théâtral Oswald Clavelle	Mme Fernande Ergo	Rue du Pont 48 - 7890 Ellezelles

1.4.1.2 Chambre Publique

Associations et/ou expériences	Représentant	Adresse
Commune Ellezelles	M. Idesbalde Cauchie	Ruelle des Ecoles 3 - 7890 Ellezelles
Commune Ellezelles	M. Jean-Baptiste Deramée	Chaussée 22 - 7890 Lahamaide
Commune Ellezelles	M. Xavier Demets	Camp et Haie 29 - 7890 Ellezelles
Commune Ellezelles	M. Didier Delbouvry	Guinaumont 23 - 7890 Ellezelles
Commune de Frasnes-lez-Anvaing	M. Michel Delitte	Drève 13 - 7911 Moustier
Commune de Frasnes-lez-Anvaing	Mme Carine de Saint-Martin	Les Mûres 13 A - 7911 Herquegies
Commune de Frasnes-lez-Anvaing	M. Xavier de Theux	Route de Grandmetz 13 - 7911 Moustier
Commune de Frasnes-lez-Anvaing	Mme Christine D'Hont	Marais d'Ergies 3 B - 7911 Frasnes-lez-Buissenal
Commune de Frasnes-lez-Anvaing	M. Jacky Foucart	Chemin des Communes 16 - 7911 Moustier

Commune de Frasnes-lez-Anvaing	Mme Marie-Colline Leroy	Grandrieu 2 - 7911 Frasnes-lez-Buissenal
Commune de Frasnes-lez-Anvaing	Mme Caroline Mercier	Résidence de la Marlière 10 - 7910 Anvaing
Commune de Mont de l'Enclus	M. Denis Determmerman	Enclus du Haut 17 - 7750 Orroir
Commune de Mont de l'Enclus	Mme Christel Verschueren	Couture du Moulin 18 - 7750 Russeignies
Commune de Mont de l'Enclus	Mme Virginie Weytsman	Route d'Amougies 19 - 7750 Anseroeul
Parti écolo (voix consultative) (C.F. pacte culturel)	M. Thierry Seclève	Petit Quesnoy 7 - 7912 Saint-Sauveur
Province de Hainaut	M. Nicolas Herbecq	Rue de Lahamaide 4 - 7890 Ellezelles
Province de Hainaut	M. Marian Clément	Hameau d'el Couture 1 - 7911 Montroeuil-au-Bois

1.4.2. Composition du Conseil d'administration

1.4.2.1 Chambre privée

Association et/ou expérience	Représentant	Fonction	Adresse	CP	Localité
Arts Collines	Lorent Marc	Administrateur	Vieux moulin 15	7890	Wodecq
Athénée Lucienne d'Anvaing	Royal Tellier Catherine Chevalier	Secrétaire	Rue du Carnois 32 A	791	Anvaing
Centre Protestant d'Amougies	Steve D'Hondt	Administrateur	Rue Verte Voie 16	7750	Amougies
Cœur d'Artistes	Schoonjans Carine	Trésorière	Rue des Saules 68	9600	Renaix
Compagnie des Collines	Doeraene Jean-Paul	Président	Marais Gauquier 13	7911	Frasnes-lez-Buissenal
Ecole communale d'Oeudeghien	Christine Nachtergaele	Administratrice	Rue des Pommiers 3	7911	Oeudeghien
Ecomusée du Pays des Collines	Cotton André	Administrateur	Verte Vallée 1	7890	Lahamaide

1.4.2.2 Chambre publique

Association et/ou expérience	Représentant	Fonction	Adresse	CP	Localité
Commune d'Ellezelles	Cauchie Idès	Vice-Président	Ruelle des Ecoles 3	7890	Ellezelles
Commune d'Ellezelles	Deramée Jean-Baptiste	Administrateur	Chaussée 22	7890	Lahamaide
Commune de Frasnes-lez-Anvaing	D'Hont Christine	Vice-Présidente	Marais d'Ergies 3 B	7911	Frasnes-lez-Buissenal
Commune de Frasnes-lez-Anvaing	De Saint-Martin Carine	Administratrice	Rue des Mûres 13 A	7911	Herquegies
Commune de Mont de l'Enclus	Detemmerman Denis	Vice-Président	Enclus du Haut 17	7750	Orroir
Commune de Mont de l'Enclus	Weytsman Virginie	Administratrice	Route d'Amougies 19	7750	Anseroeul
Province de Hainaut	Clément Marian	Administrateur	Chemin forestier 3	7911	Montroeuil-au-Bois

1.4.2.3 Invités

Association et/ou expérience	Représentant	Fonction	Adresse	CP	Localité
Représentant Ecolo	Seclève Thierry	Voix consultative - Pacte culturel	Petit Quesnoy 7	7912	Saint-Sauveur
Fédération Wallonie-Bruxelles	Marotta Calogero	Observateur du gouvernement	Chaussée de Mons 17	1430	Rebecq
Fédération Wallonie-Bruxelles	Bertholet Vincent	Observateur du gouvernement	Rue Rogier 17	7500	Tournai
Conseil d'orientation	Sobrie Laurent	Président du Conseil d'orientation	Rue des Combattants	7912	Saint-Sauveur
Centre culturel du Pays des Collines	Deborgies Elodie	Directrice	Rue Bonneau 11	7534	Barry

1.4.3. Composition du comité de gestion (Bureau)

Fonction	Nom, Prénom	Représentant	Adresse	CP	Localité
Président	Doeraene Jean-Paul	Compagnie des Collines	Marais Gauquier 13	7911	Frasnes-lez-Buissenal
Vice-Président	Cauchie Idès	Commune d'Ellezelles	Ruelle des Ecoles 3	7890	Ellezelles
Vice-Président	D'Hont Christine	Commune de Frasnes-lez-Anvaing	Marais d'Ergies 3 B	7911	Frasnes-lez-Buissenal
Vice-Président	Detemmerman Denis	Commune de Mont de l'Enclus	Enclus du Haut 17	7750	Orroir
Secrétaire	Catherine Chevalier	Athénée Royal Lucienne Tellier d'Anvaing	Rue du Carnois 32 A	791	Anvaing
Trésorière	Schoonjans Carine	Cœur d'Artistes asbl	Rue des Saules 68	9600	Renaix
Directrice	Deborgies Elodie	Centre culturel du Pays des Collines	Rue de Bonneau 11	7534	Barry

1.5. Composition du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation est composé de profils hétéroclites. En effet, l'équipe du Centre culturel a souhaité inviter des personnes issues de l'ensemble de son territoire d'action, ayant une vision globale de la région.

Ils sont issus d'associations locales, de structures partenaires ou sont simplement impliqués dans la vie de leur commune. Ils possèdent donc, de par leur expérience, un regard précis sur le développement culturel du territoire.

Afin de sélectionner des membres, l'équipe du Centre culturel a été attentive à différents éléments :

- La représentation du territoire avec des membres issus des 3 communes affiliées
- La diversité de professions des membres
- La non-appartenance à un parti politique
- La capacité critique sur les actions du Centre culturel et sur le développement du territoire

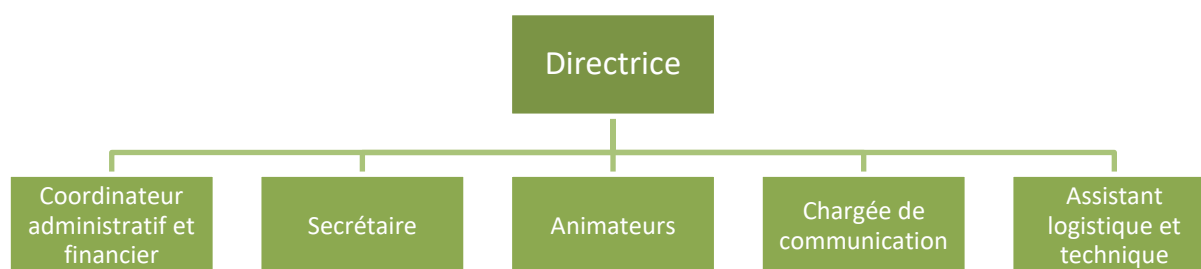
Nom, Prénom	Descriptif	Localité
Botteldoorn Emilie	Emilie Botteldoorn est la coordinatrice de l' Ecomusée du Pays des Collines . Cette association est la seule reconnue dans le cadre du décret de l'éducation permanente.	Lahamaide
Cardon Sophie	Sophie Cardon est institutrice à Frasnes-lez-Anvaing. Elle est très impliquée dans le développement associatif de son village et participe à de nombreuses activités au Pays des Collines.	Anvaing

Dubart Laurent	Laurent Dubart est le fondateur et le directeur de la radio locale « Néo Radio » située à Frasnes-lez-Anvaing. Il est passionné de musique et très investi dans le développement culturel de la région.	Anvaing
Hottekiet Baptiste	Baptiste Hottekiet est le directeur du Parc naturel du Pays des Collines . Ce Parc naturel a la particularité de travailler, entre autre, sur nos trois communes affiliées.	Ellezelles
Lecomte Matthieu	Matthieu Lecomte est animateur du PAJA « Place Aux Jeunes Amougies » . Cet accueil décentralisé du Centre Protestant d'Amougies est proposé pour les adolescents enclusiens.	Amougies
Roland Audric	Audric Roland est membre du Comité du Sabbat des Sorcières . Très investi dans le développement culturel et folklorique de son village, il participe également à nos créations théâtrales.	Ellezelles
Sobrie Laurent	Laurent Sobrie est actif dans le secteur associatif de la région. Installé à Saint-Sauveur depuis de nombreuses années, il est très proche de la Maison des jeunes Vaniche. Il endosse le rôle de président du Conseil d'orientation depuis le 30 avril 2019.	Saint-Sauveur
Thienpont Brigitte	Brigitte Thienpont travaille à la Fondation Rurale de Wallonie . Elle est particulièrement active sur la commune de Frasnes-lez-Anvaing où elle rencontre énormément d'habitants et d'associations.	Frasnes-lez-Buissenal
Vannerom Audrey	Audrey Vannerom est logopède de formation. Elle fait partie de différentes troupes de théâtre amateur de la région et participe chaque année à nos créations théâtrales.	Moustier
Delbecke Yves	Animateur du Centre culturel	Arc-Wattripont
Aubry Aurélie	Animatrice du Centre culturel	Wodecq
Langlais Violine	Animatrice du Centre culturel	Wiers
Deborgies Elodie	Directrice du Centre culturel	Barry

1.6. Composition de l'équipe professionnelle

L'équipe du Centre culturel est composée de huit personnes pour un total de 6,33 équivalents temps pleins

Nom, Prénom	Fonction (Cf. CP 329 CF)	Type de contrat	Régime de travail
AUBRY Aurélie	Animatrice	CDI - APE	Temps plein
DEBORGIES Elodie	Directrice	CDI	Temps plein
DEHUT David	Coordinateur administratif et financier	CDI - APE	1/2 temps
DELBECKE Yves	Animateur	CDI - APE	Temps plein
DERONNE Lucette	Secrétaire	CDI	1/3 temps
DEVOS Coline	Chargée de communication	CDI - Maribel	Temps plein
LANGLAIS Violaine	Animatrice	CDI	1/2 temps
VANESSE Jean-Paul	Assistant logistique et technique	CDI - APE	Temps plein





2. Action culturelle

2.1 Rapport d'auto-évaluation de l'action culturelle

2.1.1. Description des modalités d'évaluation

Chaque projet mené par le Centre culturel fait l'objet d'une évaluation spécifique.

2.1.1.1 Fiche-projet et évaluation

Au démarrage d'un projet, l'animateur responsable complète une fiche « type » reprenant un descriptif complet de l'activité.

À sa clôture, le document est alors complété et sert d'outil d'évaluation. Il permet de comparer facilement le projet tel qu'il a été imaginé avec ce qui a été finalement mis en œuvre.

Le fichier est composé des éléments suivants :

- Informations générales (descriptif du projet, date(s), lieu(x), animateur responsable)
- Axes du Contrat-programme poursuivis
- Objectifs du projet et critères d'évaluation
- Axes de la boussole citoyenne
- Public-cible
- Financement et bilan financier
- Rôles et tâches du Centre culturel ainsi que des partenaires
- Echancier
- Communication
- Technique
- Pistes pour le futur

Chaque membre de l'équipe peut compléter la partie qui le concerne pour évaluer spécifiquement et séparément chaque aspect du projet.

Cette fiche est régulièrement consultée lors d'activités récurrentes. Elle permet, en effet, aux animateurs de réadapter le projet l'année suivante, sur base de l'évaluation réalisée.

2.1.1.2 Réunions d'équipe

Une évaluation est également prévue lors de la réunion d'équipe hebdomadaire qui suit le projet. Ce débriefing permet de réaliser une première introspection et de pouvoir relever les dysfonctionnements ou les points positifs de l'activité.

2.1.1.3 Réunions avec les partenaires

Des réunions d'évaluation sont également prévues après chaque activité organisée en partenariat. Tous les organisateurs échangent sur les aspects logistiques de l'évènement et vérifient que les objectifs définis ont été atteints par tous.

Ce moment est également l'occasion d'exprimer les points forts et les points faibles de l'organisation, de dégager des pistes pour les années futures et de faire part des éventuels retours du public.

Ces rencontres nous donnent un regard extérieur sur la manière d'appréhender nos actions et nous permettent de découvrir d'autres points de vue et d'autres perspectives pour le futur.

2.1.1.4 Conseil d'orientation

Comme stipulé dans le décret des Centres culturels, le Conseil d'orientation soutient l'équipe d'animation dans l'évaluation des projets menés. Des réunions sont ainsi prévues plusieurs fois dans l'année pour récolter l'avis des membres sur les activités, évaluer les axes de travail et imaginer des pistes pour le futur.

Les réunions avec le Conseil d'orientation sont préparées au préalable par les animateurs et la direction. Des techniques d'animations de réunion sont choisies et développées pour dégager les avis des membres de manière ludique.

2.1.1.5 Conseil d'administration et Assemblée générale

Les réunions d'Assemblée générale ou de Conseil d'administration permettent également de discuter des projets passés.

Lors de l'Assemblée générale, particulièrement, un retour tant en images qu'en mots est prévu sur les activités de l'année écoulée. Ce débriefing permet aux membres présents d'échanger et de donner leur avis sur les opérations culturelles menées.

Un retour sur les évènements passés est régulièrement prévu à l'ordre du jour des réunions de Conseil d'administration. Les administrateurs sont ainsi mis au courant de l'évaluation de l'équipe et peuvent apporter de nouveaux éléments ou des remarques constructives sur l'organisation.

2.1.1.6 Réunions avec les Administrations communales

Des réunions de programmation, d'organisation et d'évaluation sont proposées aux trois communes affiliées.

Depuis la fin de l'année 2021, des réunions informelles et des discussions téléphoniques régulières avec les échevins de la culture ont permis une implication plus accrue des communes. Ce rapprochement s'avère productif et permet d'installer un climat de confiance et de sérénité entre les instances communales et l'équipe.

À noter que ce désir de partager au sujet des activités mises en place par le Centre culturel émane tant des Pouvoirs locaux que de notre structure.

2.1.1.7 Réunions associatives

Bien que des réunions associatives aient été prévues durant toute la durée du Contrat-programme, celles-ci se sont particulièrement multipliées depuis 2021. En effet, une volonté commune de collaboration entre les associations du Pays des Collines et le Centre culturel a été mise à jour lors de notre analyse partagée.

Chaque association a ainsi été contactée afin de connaître ses besoins et envies. Divers projets conjoints ont vu (ou verront) le jour suite aux nombreuses réunions organisées. Tous ces échanges nous ont également permis d'avoir un autre regard et un retour périphérique sur nos activités.

2.1.1.8 Retours du public

Nous récoltons toutes les informations nécessaires lors des réservations par téléphone ou par mail (provenance du public et moyens de communication qui ont interpellé).

Lors de nos activités, les échanges informels avec les personnes présentes nous permettent également de connaître leur avis.

2.1.2. Description des activités du Centre culturel ainsi que des opérations menées durant le Contrat-programme et présentation des éléments quantitatifs et qualitatifs pertinents relatifs pour apprécier les résultats de l'action culturelle

2.1.2.1 Rappel des enjeux du contrat-programme 2018-2022

Axe 1 : Stimuler et dynamiser les relations humaines dans un esprit de mobilisation citoyenne.

- Etendre les droits culturels à l'ensemble de la population en entamant une réflexion d'élargissement du public.
- Renforcer notre rôle de facilitateur d'échanges (projet et espaces de rencontre).
- Encourager les formes de mobilisation citoyenne.

Axe 2 : Valoriser l'espace de vie au Pays des Collines et, plus précisément, son environnement et son patrimoine matériel et immatériel.

- Dynamiser le folklore.
- Conscientiser le public sur la qualité de leur espace de vie et sur la multiplication des démarches locales d'engagement citoyen face à l'espace de vie.
- Rendre le citoyen fier de son espace de vie.
- Promouvoir et perpétuer les qualités du Pays des Collines et qui donnent aux étrangers l'envie d'y passer, de s'y installer.
- Développer et maintenir des pratiques durables et écologiques.

2.1.2.2 Choix des activités emblématiques du Centre culturel

Les activités analysées ont été sélectionnées par les membres du Conseil d'orientation. Ceux-ci ont choisi plusieurs projets récurrents, organisés chaque année, afin de pouvoir comparer objectivement les éditions et observer les évolutions.

Une seule des activités choisies était un projet neuf. Le Conseil d'orientation souhaitait l'analyser car il avait été pensé et construit en vue de répondre entièrement aux deux axes du Centre culturel.

Les activités :

- Création théâtrale (Récurrente)
- LArO'zoir (Projet neuf)
- Projets scolaires (Récurrents)
- Soirées de la création (Récurrentes)
- Fêtes de la musique (Récurrentes)

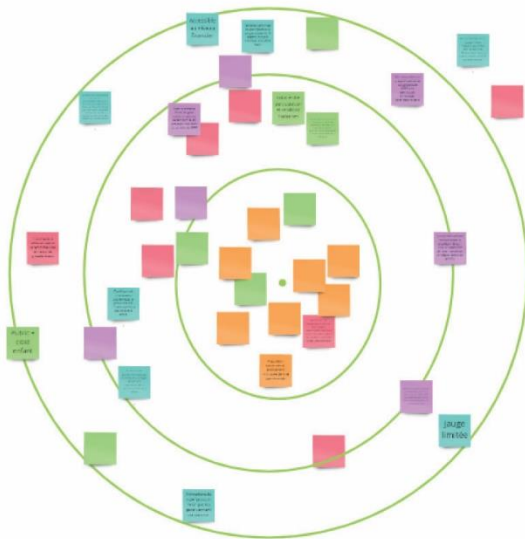
Une fois les projets sélectionnés, l'équipe et les membres du Conseil d'orientation ont procédé à leur évaluation au travers des axes du Contrat-programme. La situation sanitaire ne permettant pas de se réunir en présentiel, cette animation a été proposée en visio.

Pour ce faire, deux cibles étaient affichées à l'écran, chacune représentant un axe.

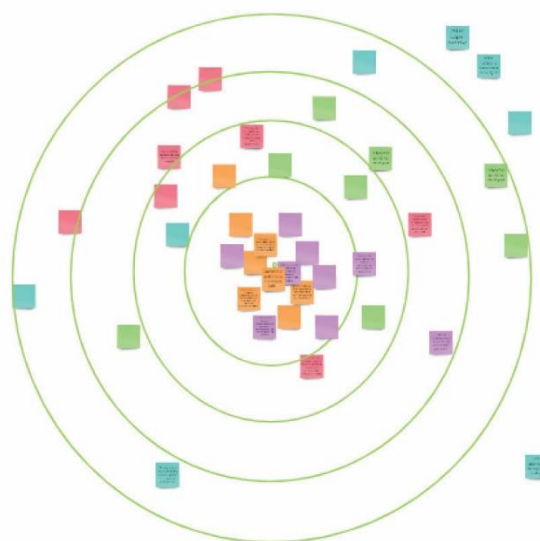
Des post-it colorés, représentant les activités, devaient être placés sur chaque cible, en fonction de la rencontre ou non de l'axe. Plus le projet se rapprochait de ce dernier, plus le post-it était placé au centre et inversement.

Afin de compléter cette évaluation, nous avons également utilisé la boussole des droits culturels pour « situer » nos actions et ainsi évaluer notre impact sur le territoire et la population.

Axe 1 : Stimuler et dynamiser les relations humaines dans un esprit de mobilisation citoyenne



Axe 2 : Valoriser l'espace de vie au Pays des Collines précisément, son environnement et son patrimoine matériel et immatériel



CRÉATIONS THÉÂTRALES

Le Centre culturel du Pays des Collines a pour volonté de mettre en valeur les artistes et les talents locaux en les invitant à s'impliquer dans ses réalisations. C'est ainsi que, depuis 2006, la structure propose régulièrement aux troupes de théâtre amateur de participer à des créations théâtrales.

La dimension participative étant un des objectifs principaux de ces projets, le Centre culturel fait appel aux comédiens du Pays des Collines afin de jouer les différentes scènes du spectacle.

Pour certaines créations, l'équipe peut également inviter des intervenants professionnels, qu'ils soient danseurs, chanteurs, musiciens ou performeurs de compagnies reconnues. Ceux-ci s'impliquent à différents niveaux dans la construction du projet.

Ce mixage de talents et de personnalités est bénéfique et provoque un effet boule de neige. En effet, la demande de participation augmente d'année en année, quel que soit le lieu ou le thème abordé.



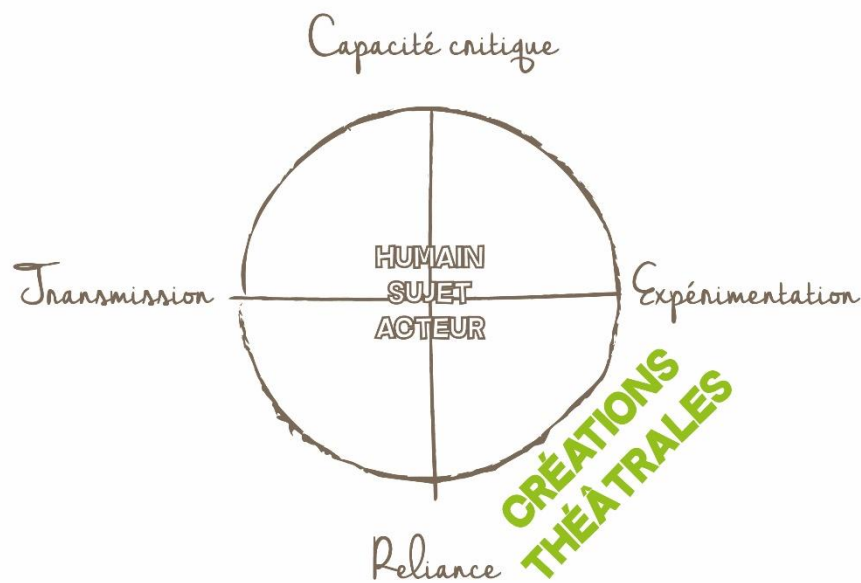
Le thème adopté pour le spectacle est souvent basé sur des aspects culturels, historiques ou légendaires du Pays des Collines ; il permet ainsi de développer l'ancrage de la population à sa région.

Enfin, le lieu de réalisation est toujours choisi parmi les ressources patrimoniales que comporte le territoire du Pays des Collines. Ce lieu diffère chaque année car la création est organisée en tournante sur les 3 communes affiliées au Centre culturel.

Ces spectacles-créations ont déjà été nombreux : « la Légende de la Dame Blanche », « la Légende de Liedericq », « La route du Casino », « 1797 : Sandou, la descente aux enfers », « Alice aux pays des Collines », « La fête du Poirot », « Bons baisers de Mont de l'Enclus », « Le Magicien d'Oz », « Le Chevalier de Lahamayde » et « Contes de l'En-haut et de l'En-bas ».

Ces évènements remportent énormément de succès auprès des artistes locaux, désireux de s'impliquer dans ce genre de projet, mais également auprès de la population, amatrice de découvrir sa région et ses talents.

Outre les objectifs de départ du Centre culturel, ce genre de projet a permis aux troupes théâtrales de la région de se connaître, de tisser des liens et de pouvoir échanger sur leurs pratiques. Ainsi, certains comédiens « s'échangent », s'impliquent dans d'autres groupes et relayent les informations des autres représentations du territoire.



LARO'ZOIR

À partir de 2019, le Centre culturel a eu la volonté de mettre en place un évènement rassembleur pour les habitants de Frasnes-lez-Anvaing, l'objectif étant de couvrir un large éventail de public, sans aucune distinction, autour d'un évènement d'envergure. Nous souhaitons créer des conditions propices pour favoriser l'échange, la rencontre et la cohésion au sein de la population.

Diverses animations pour tous les publics et pour toutes les affinités artistiques ont été mises en place :

- Ateliers (créatifs, musicaux, de conscientisation sur le thème de l'eau, etc.)
- Spectacles
- Concerts
- Balade
- Création d'une œuvre participative
- Vente de produits par des producteurs locaux

Des collaborations nous ont semblé évidentes sur ce projet :

L'évènement se déroulant dans le cadre du site naturel de Frasnes-les-Bassins, des animations « nature » ont été proposées par le CRIE de Mouscron et des marches ont été mises en place par les Marcheurs du mercredi.

La Maison des jeunes « Vaniche » a également apporté sa contribution à l'activité en fabriquant du mobilier en palettes pour la scénographie du site.

Les producteurs locaux ont été mis en avant en proposant leurs produits locaux et/ou bios.

En 2020, notre troupe de théâtre de rue « Les curiosités foraines » a pu s'exprimer dans une présentation participative mise en scène par « Les facteurs d'Amour ».

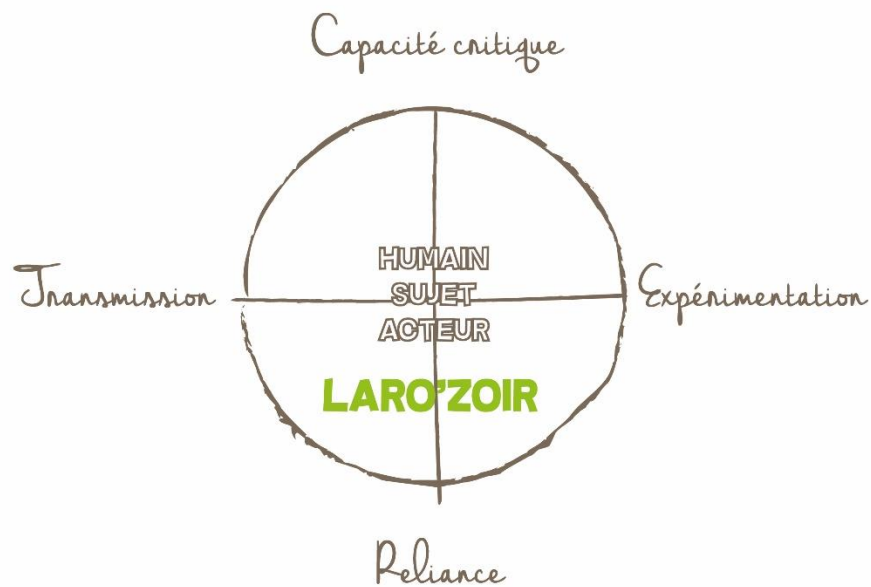
Une attention particulière a été portée tout au long du projet pour mettre en avant les artistes, comédiens, musiciens et animateurs locaux.

Ce projet rassembleur a été imaginé pour tous mais aussi par tous.

Afin de développer sa mission de valorisation du cadre de vie au Pays des Collines, le Centre culturel a choisi l'espace naturel du site de Frasnes-les-Bassins. Le projet a d'ailleurs été élaboré dans le respect d'une politique durable.

Bien que le cadre naturel ait été mis en avant, notre Conseil d'orientation a relevé un manque de valorisation du patrimoine « historique » des lieux ; à savoir les bassins de décantation de l'ancienne sucrerie frasnoise.





Lors de son évaluation, le Conseil d'orientation a suggéré d'impliquer davantage la population dans la construction du projet.

À noter que, suite à ce retour ainsi qu'à notre analyse partagée, celui-ci a déjà évolué en 2021. Désormais appelé « Les Fourmis dansent », cet événement est maintenant entré dans une démarche de co-construction complète avec les associations frasnoises. Un appel leur est ainsi lancé avant le début de la réflexion sur le projet afin de connaître leur avis et leur volonté de s'y impliquer. En deux années, nous avons déjà pu observer un engouement grandissant de la part des associations. Celles-ci s'investissent chacune à leur façon, en fonction de leurs compétences et de leurs intérêts : proposition d'animations, choix dans la programmation, aide logistique, etc.

PROJETS SCOLAIRES

Chaque année, le Centre culturel du Pays des Collines développe des projets avec les écoles primaires et l'établissement secondaire du Pays des Collines afin de permettre aux enfants d'avoir un accès à la culture, de pratiquer des techniques artistiques et de s'informer, réfléchir et s'exprimer sur une thématique déterminée.

Afin d'impliquer les établissements scolaires dans l'élaboration du projet, les thèmes de chaque projet sont choisis en concertation avec les enseignants et les directions, en fonction des besoins et des vécus des élèves.

Les objectifs de ces projets peuvent être multiples :

- Honorer un devoir de mémoire
- Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de l'entité
- Inciter les enfants à la découverte de soi et à l'ouverture à l'autre
- Mixer les enfants des écoles de l'entité
- Développer en classe la coopération, l'entraide et l'aide
- S'interroger sur un fait de société
- Remettre en questions des préjugés
- Etc.



Nous avons ainsi tour à tour développé les thèmes suivants :

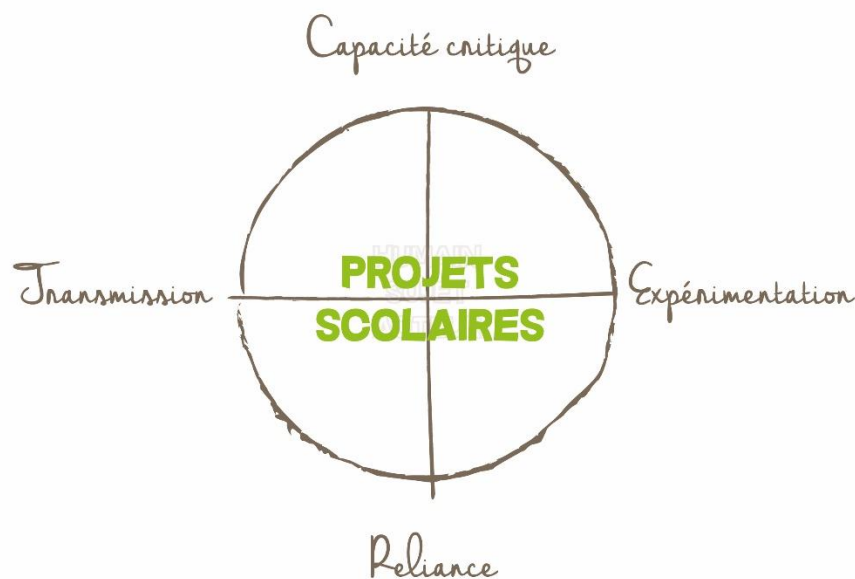
- Les commémorations de la guerre 14-18 et la mise en valeur du Frasnais Louis Hubert Rucquoy, Chef d'État-Major Général, Commandant des Armées et bras droit du Roi Albert 1^{er}, avec le projet « Rappelle-moi 14-18 »
- L'Accueil de l'autre et, plus particulièrement, des réfugiés
- Le vivre-ensemble
- Le harcèlement scolaire

Afin de construire ces projets scolaires, des collaborations sont bien sûr nécessaires.

Citons le projet sur l'ouverture à l'autre et l'accueil de l'« étranger », pour lequel l'équipe a sollicité différents partenaires :

Des animations proposées aux classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de Frasnés-lez-Anvaing étaient assurées par un animateur de FEDASIL qui expliquait le parcours des réfugiés.

Une journée de rassemblement de tous les élèves a ensuite été organisée dans le centre de Frasnés-lez-Buissenal. Des animations en lien avec le thème ont été proposées par des partenaires locaux que sont la bibliothèque communale de Frasnés, la Croix-Rouge, la Maison des jeunes Vaniche et le Conseil Consultatif des Aînés.



Ces projets scolaires comblent les 4 points de la boussole.

Les animations scolaires sont développées en différentes périodes : un temps d'explications et d'approfondissement du sujet exploité (transmission), un temps d'expérimentation où les enfants peuvent passer à l'action, sont actifs et participatifs, et un temps de débat, d'échange et de remise en question (capacité critique)

Enfin, lors du projet scolaire primaire, les classes des différentes écoles de l'entité se rassemblent dans un même endroit pour passer une journée ensemble et participer à des activités/animations en lien avec le thème abordé. À noter que ces journées de rassemblement n'ont pu avoir lieu en 2020 et 2021 vu les circonstances sanitaires.

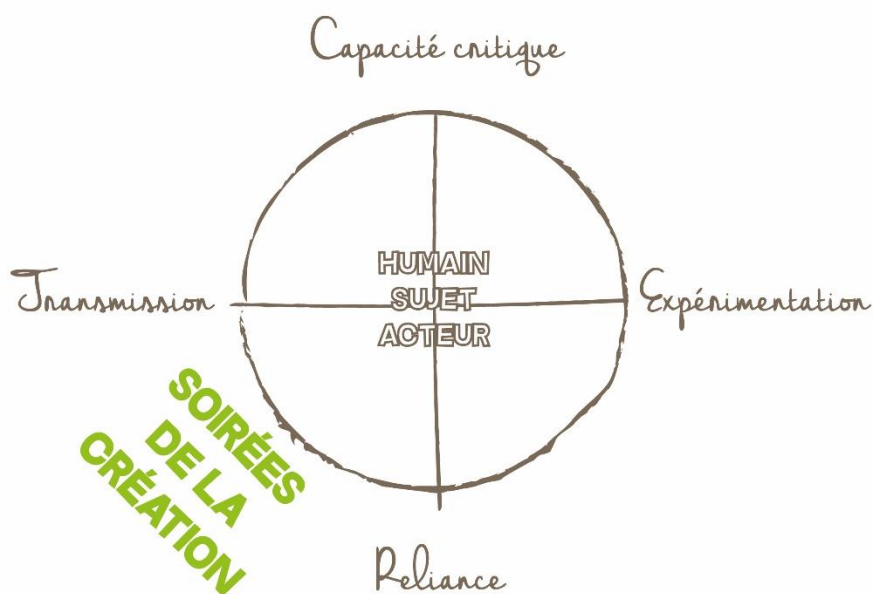
SOIRÉES DE LA CRÉATION



Ces ateliers créatifs, organisés dans un cadre convivial et basés sur l'échange, ont comme double objectif la transmission des savoirs et la valorisation des créateurs de la région. Chaque atelier propose de découvrir une technique différente et un créateur la pratiquant.

Au fil des ans, l'activité est devenue de plus en plus prisée car elle permet de maintenir du lien social entre les habitants du Pays des Collines. Certain.e.s participant.e.s s'inscrivent d'ailleurs aux ateliers avant même d'en connaître le thème, leur volonté étant simplement de rencontrer d'autres personnes.

Ces soirées font partie de notre « socle de base » d'activités. En effet, même si elles ne répondent pas totalement à nos deux axes de travail, elles sont attendues et demandées par la population.



FÊTES DE LA MUSIQUE

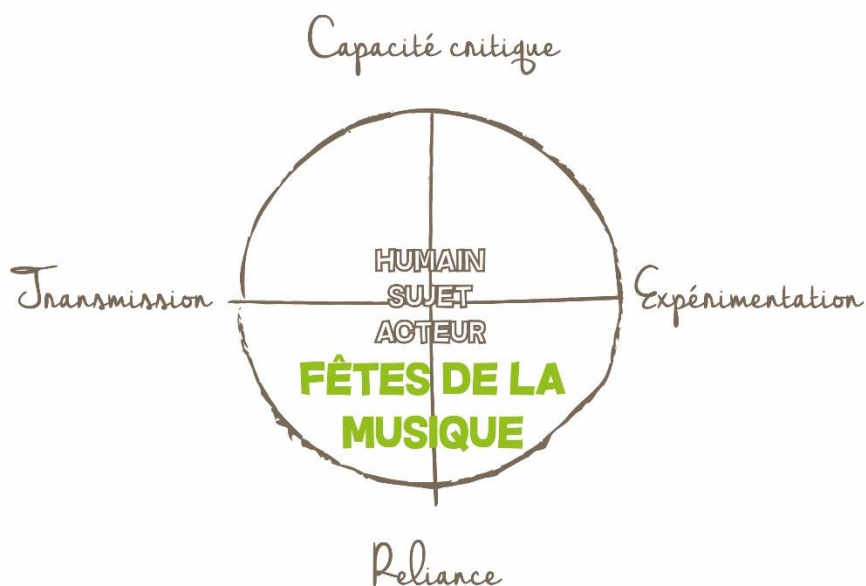
En organisant les fêtes de la musique, le Centre culturel souhaite mettre en valeur le territoire du Pays des Collines. En effet, qu'elles soient organisées à Frasnes-lez-Anvaing, à Ellezelles ou à Mont de l'Enclus, les activités ont toujours lieu sur des places de villages, à des endroits touristiques ou des lieux de rassemblement de la population.

La volonté est d'aller vers les gens, sur leurs endroits de vie, afin de pouvoir leur apporter de la musique là où ils ne l'attendent pas. Cela nous permet également de toucher un public qui ne se déplace pas sur l'entièreté du territoire, de leur commune vers une autre.

En 2019, une nouvelle dynamique a été mise en place sur l'entité de Frasnes-lez-Anvaing en fédérant la Maison de jeunes d'Anvaing, « La Gayolle », autour du projet. Ainsi, nous avons réalisé la programmation musicale ensemble et les jeunes nous ont aidé et se sont investis dans l'organisation de la soirée.

L'année suivante, c'est le village de Forest qui a été mis à l'honneur avec l'implication des comités des fêtes de Forest et de Cordes.

Malheureusement, en raison de la Covid, l'activité a été reportée et adaptée afin de respecter les mesures sanitaires. Celle-ci a donc pris une forme itinérante avec une caravane musicale qui s'est installée sur les places des villages et s'est déployée en quelques minutes pour se transformer en scène de concert. Au total, huit places ont été visitées en deux jours.



Les Fêtes de la musique se situent dans la partie « Transmission » par la diffusion de groupes locaux et régionaux, dans la « Reliance » pour le côté festif mais aussi dans l'« Expérimentation » pour l'implication de la population dans l'organisation du projet.

2.1.3. Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle

Avant de continuer l'analyse de l'action culturelle passée, il est à noter que l'équipe du Centre culturel a vécu de nombreux changements durant la procédure d'autoévaluation et d'analyse partagée. Le plus important étant le départ de la directrice en 2021 et l'arrivée d'une nouvelle direction l'année suivante. Un nouveau comptable a été engagé en septembre 2021 et l'équipe s'est ensuite agrandie avec l'arrivée d'une animatrice mi-temps et d'une chargée de communication en fin d'année.

Ces changements au sein de l'équipe ont amené une dynamique différente qui a permis une remise en question du fonctionnement mais aussi un changement dans la manière d'aborder les projets, d'appréhender le travail et son organisation.

2.1.3.1 Aux objectifs poursuivis par le Centre culturel et inscrits dans le Contrat-programme en cours

Notre premier axe de travail inscrit dans le Contrat-programme 2018-2022 était le suivant :

Stimuler et dynamiser les relations humaines dans un esprit de mobilisation citoyenne.

- Etendre les droits culturels à l'ensemble de la population en entamant une réflexion d'élargissement du public.
- Renforcer notre rôle de facilitateur d'échanges (projet et espaces de rencontre).
- Encourager les formes de mobilisation citoyenne.

Lors des discussions avec le Conseil d'orientation, il est apparu qu'il y avait une confusion entre « développement des relations humaines » et « participation active » de la population. La participation active étant l'exercice des droits culturels en s'impliquant à la réalisation d'activités et le développement des relations humaines concernant la création et le maintien des liens sociaux.

Nous sommes rapidement venus à la conclusion que cet enjeu aurait pu être scindé en deux - d'un côté les relations humaines et de l'autre la mobilisation - car il reprenait deux idées, certes complémentaires, mais dissociables.

En effet, lors de l'évaluation de nos activités, il nous était parfois difficile de savoir si l'enjeu était rencontré car celui-ci n'était pas totalement rempli ; il favorisait les relations humaines sans forcément mobiliser la population.

Lors de l'évaluation de cet axe, nous avons remarqué que nous avons parfois délaissé notre rôle de facilitateur d'échanges. Notre soutien à la vie associative et notre travail en collaboration avec les partenaires du Pays des Collines n'ont pas été aussi développés qu'imaginé lors de l'écriture du précédent Contrat-programme. Ce constat, également ressorti lors de notre analyse partagée, nous amène à vouloir accroître nos partenariats avec le tissu associatif de la région.

Notre second axe de travail concernait le cadre de vie :

Valoriser l'espace de vie au Pays des Collines et, plus précisément, son environnement et son patrimoine matériel et immatériel.

- Dynamiser le folklore.
- Conscientiser le public sur la qualité de leur espace de vie et sur la multiplication des démarches locales d'engagement citoyen face à l'espace de vie.
- Rendre le citoyen fier de son espace de vie.
- Promouvoir et perpétuer les qualités du Pays des Collines et qui donnent aux étrangers l'envie d'y passer, de s'y installer.
- Développer et maintenir des pratiques durables et écologiques.

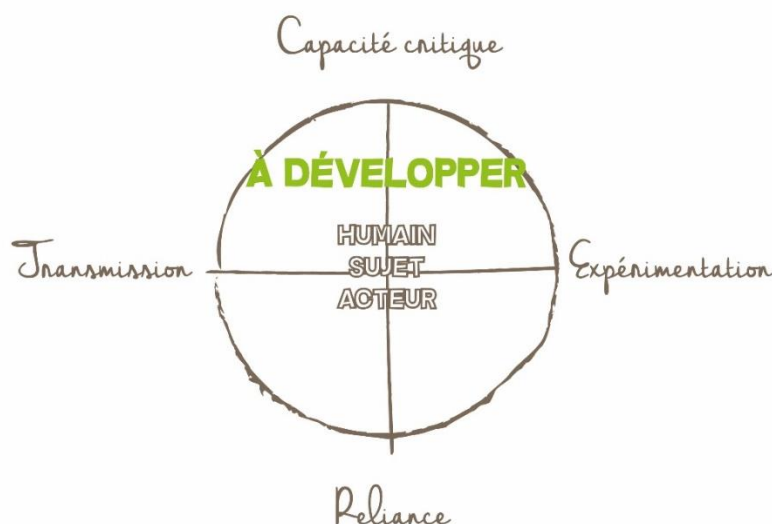
Cet enjeu de valorisation du territoire reste une mission majeure poursuivie depuis de nombreuses années par le Centre culturel. Cela s'explique par un fort sentiment d'appartenance de la population à son cadre de vie et une volonté de le mettre à l'honneur. Nous remarquons d'ailleurs un très grand intérêt du public pour toutes nos activités de mise en valeur du patrimoine.

Le Conseil d'orientation a souligné que la force du Centre culturel du Pays des Collines est de « voyager » sur son territoire et de proposer des événements sur les lieux de vie des habitants de la région. Ce travail de décentralisation nous permet à la fois de valoriser des espaces pas ou peu connus mais également de créer du lien avec des personnes ne pouvant pas se déplacer facilement.

2.1.3.2 À la progression de l'exercice effectif à titre individuel et collectif du droit à la culture par les populations du territoire d'implantation et de projet

Lors de notre analyse des projets menés, nous avons constaté que nous n'étions pas suffisamment présents dans la partie supérieure de la boussole. Nous souhaitons donc davantage travailler sur la capacité critique de la population.

Cet objectif de développement de l'esprit critique sera placé en filigrane sur la majorité de nos projets futurs.



2.1.3.3 A la mission poursuivie à travers l'action à savoir :

- Augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire, notamment en recourant à des démarches participatives.

Comme expliqué dans le point précédent, nous avons remarqué que nous pouvions améliorer notre travail d'éducation permanente et de développement de l'esprit critique. Nous avons donc la volonté de travailler davantage sur la partie supérieure de la boussole.

Notons cependant la mise en place de différents projets participatifs tels que nos créations théâtrales ou nos projets thématiques qui rencontrent pleinement nos objectifs de participation. Nous souhaitons intensifier ce genre de démarche dans le futur, en impliquant davantage la population à nos actions. *La démarche est décrite dans la partie « Projet d'action culturelle » de ce dossier.*

- Chercher à associer les opérateurs d'un territoire à la conception et la conduite d'un projet culturel.

Notre territoire d'action est riche d'opérateurs locaux, qu'ils soient reconnus ou non. Dynamisant le Pays des Collines, ils ont régulièrement exprimé leur envie de s'impliquer dans de nouveaux projets.

À ces partenaires, nous pouvons ajouter les écoles qui sont, elles aussi, désireuses de bénéficier d'activités culturelles et de pouvoir expérimenter des pratiques culturelles.

Dans notre précédent Contrat-programme, nous avons émis la volonté d'impliquer un grand nombre de ces opérateurs dès la base de nos projets. Malheureusement, lors de notre travail d'autoévaluation, nous avons relevé des manquements dans notre manière de travailler avec les opérateurs du territoire. En effet, nous construisions souvent nos projets en équipe et nous propositions ensuite à nos partenaires de « se greffer » aux activités.

Cette manière de concevoir les actions culturelles ne correspondant plus à l'équipe et aux partenaires, nous avons donc commencé à modifier notre façon de travailler en amorce à ce nouveau Contrat-programme.

Il est désormais essentiel que nous nous tournions vers les acteurs locaux dans la construction de nos projets et de les impliquer afin de développer la partie « Expérimentation » de la boussole des droits culturels.

- S'inscrire dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels.

Depuis 2015, la Maison Culturelle d'Ath invite formellement les Centres culturels voisins à s'associer à elle afin de partager les expériences vécues, mener des réflexions collectives, conseiller et soutenir les actions de chacun.

Les Centres culturels de Leuze-en-Hainaut, de Beloeil, de Silly, d'Enghien, de Lessines, du Pays des Collines et la Maison culturelle d'Ath participent à cette coopération. Les Centres culturels d'Antoing, de Péruwelz et de Comines ont également souhaité rejoindre ce partage et sont donc régulièrement associés aux réunions de concertation.

De nombreuses réunions de directeurs sont régulièrement programmées. Celles-ci ont permis d'échanger sur les pratiques ou expériences de chacun, de poser des questions sur des points thématiques ou de partager sur des informations sectorielles.

Des réunions de diffusion ont également été prévues entre directeurs et/ou animateurs. Celles-ci ont porté sur les spectacles visionnés et sur les programmations respectives afin d'éviter les « concurrences » de calendrier. Chaque année, la Maison Culturelle d'Ath propose également aux Centres culturels locaux d'inclure des spectacles dans son abonnement annuel.

Enfin, cette coopération a aussi permis un soutien technique (prêt de matériel ou renforcement des équipes) lors de certaines activités.

Le Centre culturel du Pays des Collines est activement impliqué dans cette coopération, en répondant aux sollicitations des autres Centres culturels, mais également en les provoquant.



2.1.4. Gouvernance et participation

2.1.4.1 Conseil d'administration

Organisées chaque mois - hors congés scolaires -, les réunions de Conseil d'administration permettent aux membres d'être informés, de discuter et de prendre des décisions sur la programmation, le budget ou les ressources humaines de la structure.

L'ordre du jour et les annexes sont envoyés une semaine avant la réunion et le procès-verbal est, quant à lui, transmis quelques jours après la réunion. Tous ces documents sont également disponibles sur un Cloud privé, accessible uniquement par les administrateurs et la direction du Centre culturel.

Lors des réunions de cet organe de gestion, le président et la directrice présentent et expliquent les différents points à l'ordre du jour. Ensuite, les membres sont invités à discuter, demander des éclaircissements si besoin et remettre leur avis. Le dialogue est très ouvert et chacun peut faire part de ses remarques.

Occasionnellement, des personnes extérieures sont invitées pour développer une thématique particulière. C'est le cas lors de la présentation détaillée du budget et du bilan d'une année ; le membre du personnel en charge de la comptabilité participe aux réunions pour fournir aux administrateurs les éclairages dont ils peuvent avoir besoin.

Ce fut également le cas lors du retour d'analyse de l'audit « 360-Conseil » sollicité par le Conseil d'administration pour étudier les difficultés relationnelles rencontrées avec les communes notamment.

2.1.4.2 Assemblée générale

L'Assemblée générale se réunit annuellement pour valider non seulement les données financières de l'institution - bilans et budgets -, l'acceptation de nouveaux membres, l'élection ou le renouvellement d'administrateurs.trices mais aussi pour approuver le programme d'activités proposé. Des points supplémentaires viennent s'ajouter selon les circonstances comme des modifications statutaires, le Contrat-programme, etc.

L'Assemblée générale est représentative des 3 communes affiliées via un équilibre des pouvoirs publics, répartis selon la clé D'Hondt.

Le milieu associatif est également présent. La plupart des associations membres ont des attaches culturelles, artistiques, des actions envers les jeunes,... : sociétés musicales, troupes de théâtre, mouvements de jeunesse, regroupement d'artistes,... Des ASBL reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Région Wallonne sont également membres : La Maison des jeunes Vaniche, le Centre protestant d'Amougies, l'Ecomusée du Pays des Collines et le Parc naturel du Pays des Collines.

La réunion d'Assemblée générale n'est pas uniquement un moment institutionnel, c'est aussi l'occasion d'échanger sur les projets du Centre culturel, de développer des relations avec les associations et de percevoir leurs attentes.

2.1.4.3 Conseil d'orientation

Organisées plusieurs fois sur l'année, les réunions du Conseil d'orientation se sont particulièrement intensifiées durant le premier semestre 2022. En effet, les membres ont été davantage sollicités pour la rédaction de ce Contrat-programme. Ils ont ainsi été impliqués dans la recherche d'animations pour l'analyse partagée, l'évaluation des axes de travail, la synthèse des résultats de l'analyse partagée, la rédaction des enjeux et la méthode d'évaluation des actions futures.

Outre ce travail pour notre dossier de reconnaissance, le Conseil d'orientation a également été invité à remettre son avis sur le programme d'activités du Centre culturel. Nous avons, ainsi, présenté notre calendrier 2022 aux membres avant de le faire approuver par le Conseil d'administration. Cette démarche a été fort appréciée par tous.

De par cette implication de plus en plus importante du Conseil d'orientation dans la vie du Centre culturel, nous avons constaté un « nouveau souffle » de cet organe. Les membres sont plus investis et les réunions sont devenues des moments conviviaux de travail.

2.1.4.4 Administrations communales

Suite à l'accompagnement externe de 360-conseil, nous avons constaté des problèmes de communication entre le Centre culturel et les Administrations communales. En effet, ces dernières estimaient ne pas être assez informées du travail effectué.

Afin de remédier à cette situation, nous avons tenté de recréer un climat de dialogue avec les instances. Pour ce faire, nous avons - entre autre - présenté notre programme d'activités aux bourgmestres et échevins de la culture avant de le faire approuver par le Conseil d'administration. Cela leur a permis de pouvoir nous faire un retour et nous émettre leur avis, sans que ces propositions soient des « impositions communales ».

Désormais, notre équipe tient régulièrement les échevins communaux au courant de l'avancement des projets et les sollicite parfois pour des demandes d'avis ; les décisions finales étant toujours du ressort du Conseil d'administration.

2.1.4.5 Associations et public

Nous restons attentifs aux associations et aux habitants du Pays des Collines. Ainsi, les associations et nos publics sont régulièrement invités à remettre leur avis sur le Centre culturel et sa manière de fonctionner.

L'équipe reste ouverte aux remarques et n'hésite pas à réadapter ses pratiques si besoin, afin de répondre au mieux aux besoins du territoire.

2.1.5. Conclusions de l'autoévaluation

2.1.5.1 Pertinence des opérations et des activités réalisées par le Centre culturel

En se questionnant et en réinterrogeant régulièrement ses pratiques, le Centre culturel est dans une évolution et une adaptation constantes. Ainsi, au fil des années, l'équipe a constamment fait évoluer ses projets afin de coller au plus près des besoins et des souhaits de la population.

Nos rencontres, qu'elles soient associatives ou communales, formelles ou non, nous permettent de continuellement « sonder » nos partenaires et nos publics et de rester à leur écoute.

2.1.5.2 Identification des points forts et des faiblesses

Les points forts :

- La volonté de la population de s'impliquer dans des projets de développement du territoire.
- Les nombreuses ressources patrimoniales et artistiques du Pays des Collines.
- Les partenariats que nous développons davantage ces dernières années.
- Notre capacité de décentralisation.

Les points faibles :

- Les difficultés pour toucher les nouveaux habitants du territoire. En effet, ceux-ci ne désirent pas s'impliquer dans la vie de leur commune et ne participent pas à son développement culturel. Certaines zones du Pays des Collines sont d'ailleurs devenues des cités dortoirs.
- Une partie des nouveaux habitants sont néerlandophones. Il nous est difficile de les toucher, la barrière de la langue en étant une cause principale. Ceux-ci préfèrent se diriger vers des Centres culturels flamands, à Renaix par exemple.

2.1.5.3 Propositions d'évolution des pratiques

- Nous souhaitons maintenir, et même amplifier, le travail participatif au Pays des Collines en impliquant davantage la population et les associations aux projets du Centre culturel.
- Outre ce travail de co-construction, nous souhaitons améliorer notre manière de soutenir les associations. Que ce soit en leur offrant des espaces de rencontre, en les accompagnant dans leurs projets, en leur mettant du matériel ou des salles à disposition ou en leur donnant de simples conseils, nous voulons installer une relation de confiance et une proximité avec les forces vives du territoire. Notre volonté est de renforcer notre rôle de facilitateurs d'échanges.
- Comme dit précédemment, il nous semble important d'être attentifs au développement de l'esprit critique de notre population.
- Nous souhaitons améliorer l'accès aux droits culturels au public dit « non-averti et fragilisé », à savoir les personnes âgées, le public scolaire, les bénéficiaires du CPAS, etc.

2.1.5.4 Identification des défis culturels importants

- Le défi le plus important du Centre culturel sera de maintenir ce travail régional sur trois communes. Les activités de décentralisation et de couverture complète du territoire doivent rester une priorité dans ce milieu rural où la mobilité n'est pas la plus aisée. Nous devons maintenir cette accessibilité de la culture pour tous.
- Conséquence directe de la Covid, nous remarquons un besoin de reliance important au sein de la population. Ainsi, le Centre culturel souhaite placer le vivre-ensemble en priorité de ses actions pour réunir l'ensemble des habitants.

2.2. Rapport de l'analyse partagée du territoire

2.2.1. Description de la démarche de l'analyse partagée

2.2.1.1 Présentation de la démarche - méthode opératoire, calendrier et progression

La démarche de l'analyse partagée a été réfléchiée en concertation entre l'équipe d'animation et le conseil d'orientation.

La roue des questions - La situation Covid

Une première méthode envisagée était une animation de type « roue de la fortune ».

Le principe était simple. Un animateur et un membre du CO interpelaient le public lors de diverses activités de 2020 en leur demandant de tourner la roue. Celle-ci comportait différentes cases colorées, chaque couleur correspondant à une question sur le territoire.

La personne interrogée était alors invitée à répondre à la question et avait l'occasion de gagner un prix.

Cette animation était prévue sur les activités suivantes :

- Spectacle de Guillermo Guiz à Mont de l'Enclus
- Après-midi pour ralentir à Ellezelles
- Spectacle « Toutes les choses géniales » à Frasnes
- Fêtes de septembre à Mont de l'Enclus
- Foire villageoise à Ellezelles
- LArO'zoir à Frasnes

Ces activités avaient, elles aussi, été choisies par les membres du conseil d'orientation. Le choix s'était effectué de manière à viser un public « habitué » à nos activités culturelles (pour les 3 premières) mais aussi à toucher un public plus large (pour les 3 dernières), tout en couvrant nos trois communes affiliées.

Malheureusement, la procédure n'a pu être maintenue à cause de l'arrivée de la Covid et la fermeture du secteur culturel.

Nous avons uniquement pu utiliser cette technique lors de « LArO'zoir », l'activité ayant lieu en septembre 2020, entre deux confinements.

Avis de recherche

La récolte n'étant plus possible lors de nos activités, l'équipe a recherché d'autres méthodes originales.

Nous avons engagé Rosalie De Backer et Antonin Vanneville, artistes du Collectif des Baltringues, qui se sont prêtés au jeu de l'analyse partagée. Ils ont ainsi créé un spectacle itinérant intitulé « Aux portes des Collines ! ».

L'objectif de cette création était d'offrir un moment ludique aux habitants à travers un voyage dans les contes du Pays des Collines, tout en récoltant leur avis sur leur territoire.

Afin de sélectionner un large public de manière aléatoire, l'équipe du Centre culturel a voyagé dans les villages du Pays des Collines en faisant du porte-à-porte. Nous proposons aux habitants de recevoir le spectacle dans leur jardin, en extérieur, afin de respecter les mesures sanitaires liées au Covid. D'abord étonnées de la démarche, les personnes chez qui nous faisons du porte-à-porte ont toutes accepté de recevoir cette animation chez elles.

Quelques jours avant la représentation théâtrale, les habitants recevaient une lettre avec un questionnaire à compléter. Celui-ci était composé de différentes questions, à la fois sur le territoire mais aussi sur le Centre culturel, que le public devait compléter et sur lequel il pouvait s'exprimer lors de notre visite avec les comédiens.

Le spectacle :

Pendant le confinement, Ludovic Svaorum et Véronique Belplanche ont travaillé sur un programme culturel top secret nommé « Aux portes des collines », une immersion totale dans les contes régionaux ». Il semblerait qu'ils n'en soient pas sortis indemnes. Ils parcourent les chemins pour colporter les légendes du coin mais bien souvent, le scénario dérape. Ludovic a du mal à ne pas se prendre pour un loup-garou. Véronique est en connexion avec la Dame-Blanche et tente d'emmener

son public vers un destin obscur. En fin de compte, on ignore comment cette histoire se finira !



Les 2 comédiens, accompagnés d'un membre de l'équipe du Centre culturel, ont visité 14 villages entre le 8 avril et le 30 juin. Chaque fois, ils ont assuré entre 5 et 8 représentations sur la journée devant un public de 4 à 15, voire 20 personnes pour les dernières séances, les possibilités de jauge d'accueil s'étant assouplies.

Dates et lieux des représentations :

- 8 avril : Forest
- 11 avril : Saint-Sauveur
- 13 avril : Hacquegnies
- 18 avril : Dergneau
- 24 avril : Ellezelles
- 25 avril : Lahamaide
- 8 mai : Wodecq
- 9 mai : Oeudeghien
- 19 mai : Buissenal
- 30 mai : Montroeuil-au-Bois
- 5 juin : Anvaing
- 13 juin : Arc-Wattripont
- 20 juin : Moustier
- 30 juin : Frasnes-lez-Buissenal

Les questions posées étaient les suivantes :

- Qu'est-ce qu'un Centre culturel ?
- Que vous apporte un Centre culturel ?
- Qu'attendez-vous du Centre culturel du Pays des Collines ?
- Citez un mot qui caractérise le Pays des Collines
- Vous sentez-vous accueilli au Pays des Collines ? Ou vous sentez-vous appartenir au Pays des Collines ?
- Quels sont les éléments culturels forts du Pays des Collines ?
- Qu'aimeriez-vous comme activité culturelle ?
- Quelle a été votre dernière activité culturelle ?
- Vous déplacez-vous sur Frasnes, Ellezelles et Mont de l'Enclus ? Pour quel motif ?
- Préférez-vous prendre part aux activités ou juste les « consommer » ?
- Souhaiteriez-vous être impliqué dans le choix des activités organisées par le Centre culturel ? Et si oui, comment ?
- Qu'est-ce qui vous préoccupe au Pays des Collines ? (Actuellement ou pour le futur)

Malheureusement, nous n'avons pas pu mettre ce dispositif en place sur la commune de Mont de l'Enclus, le Collège communal prenant la décision d'interdire le porte-à-porte et les représentations théâtrales chez l'habitant à cette période, en raison des mesures en vigueur contre la Covid appliquées sur la commune.

Le questionnaire a donc été mis en ligne afin que toute la population du Pays des Collines puisse y répondre et exprimer son avis.

À noter que le Centre culturel a pu compter sur le soutien du Plan de Cohésion Social de Frasnes-lez-Anvaing pour le financement de certaines représentations sur le territoire de la commune.

« Sur mesure »

Afin de récolter l'avis des enfants sur notre territoire, nous avons également sollicité les artistes Maud Lefebvre et Marie-Noëlle Hébrant, de Théâtre Jardin Passion.

Les deux comédiennes ont visité plusieurs écoles du Pays des Collines avec le projet « Sur mesure ».

L'objectif était de :

- Connaître la représentation des enfants au sujet de leur territoire de vie
- Connaître les souhaits et les attentes des enfants par rapport au Centre culturel
- Offrir une proposition culturelle aux publics scolaires



Explication du projet :

« Sur-mesure » propose une histoire originale adaptée à chaque classe, mettant en scène les élèves et les professeurs, les lieux reconnaissables de l'école ou encore les événements que la classe a vécus.

Après concertation avec le Centre culturel, les autrices-comédiennes ont pris contact avec les enseignant-e-s des écoles sélectionnées pour mieux connaître la classe et recevoir toutes les informations nécessaires à l'écriture. Elles ont ainsi récolté des éléments de la vie réelle des enfants (les prénoms, quelques traits de caractère, des anecdotes, environnement, etc.) pour écrire une histoire et l'enregistrer sous forme d'audio-livre. Les scénarios et les dialogues sont basés sur les témoignages des enfants afin d'être au plus proche de la classe.

Après ce travail de réalisation, les audio-livres ont été présentés et écoutés dans les classes.

Dates et écoles :

31 mai : Ecole Saint-Vincent de Paul à Anvaing

1^{er} juin : Ecole libre d'Anseroeul

2 juin : Ecole communale de Saint-Sauveur

25 juin : Ecole communale de Wodecq

29 juin : Ecole Notre-Dame des Rhosnes à Frasnes-lez-Buissenal

Ce projet a été l'occasion pour le Centre culturel de récolter, de manière créative, l'avis et les représentations des enfants sur leur territoire et sur le Centre culturel.

Accompagnement externe

Un accompagnement externe a été réalisé par Madame Laetitia Tarditi, de 360-Conseil. Celui-ci avait pour objectif de réinterroger les pratiques du Centre culturel du Pays des Collines et de connaître les avis et besoins des différentes « parties prenantes ».

Les résultats attendus pour la mission précisaient quatre points différents :

- Favoriser la synergie entre les différentes parties prenantes du Contrat-programme
- Renforcer le rôle du CCPC comme partenaire des politiques publiques de développement culturel et territorial sur le Pays des Collines ;
- Disposer, pour les pouvoirs locaux, d'une meilleure connaissance du secteur des Centres culturels
- Doter le CCPC d'outils innovants et de méthodes d'évaluation nécessaires à son développement

Durant plusieurs mois, Madame Tarditi a rencontré les « parties prenantes » du Centre culturel, à savoir les membres du bureau du Conseil d'administration, le Conseil d'orientation, l'équipe, les représentants communaux des trois communes affiliées, Monsieur Calogero Marotta, Inspecteur de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Madame Célia Dehon du service des Centres culturels.

Ces échanges ont permis de dégager des constats et des perspectives pour le Centre culturel du Pays des Collines.

En parallèle, un questionnaire a également été envoyé à l'ensemble des membres de l'Assemblée générale.

Son analyse de la situation nous a apporté un nouvel éclairage sur nos pratiques et nous a permis, dès la fin 2021, de réadapter notre travail.

Rencontres associatives

Plusieurs rencontres ont été réalisées avec les associations du territoire. Déjà fort sollicitées de toutes parts, nous avons profité de leurs réunions « de projets » pour récolter leur avis. En effet, les réunions de réflexion qui ne concernent pas directement des actions concrètes sont beaucoup moins fréquentées et fatiguent le tissu associatif de la région.

Les questions posées étaient les suivantes :

- Qu'aimez-vous au Pays des Collines ?
- Que n'y aimez-vous pas ?
- Que pensez-vous qu'il serait bon d'améliorer ?
- Que manque-t-il au niveau culturel ?

Un tour de table était proposé, chacun pouvant exprimer son avis ou demander des éclaircissements et des précisions sur un élément dit précédemment.

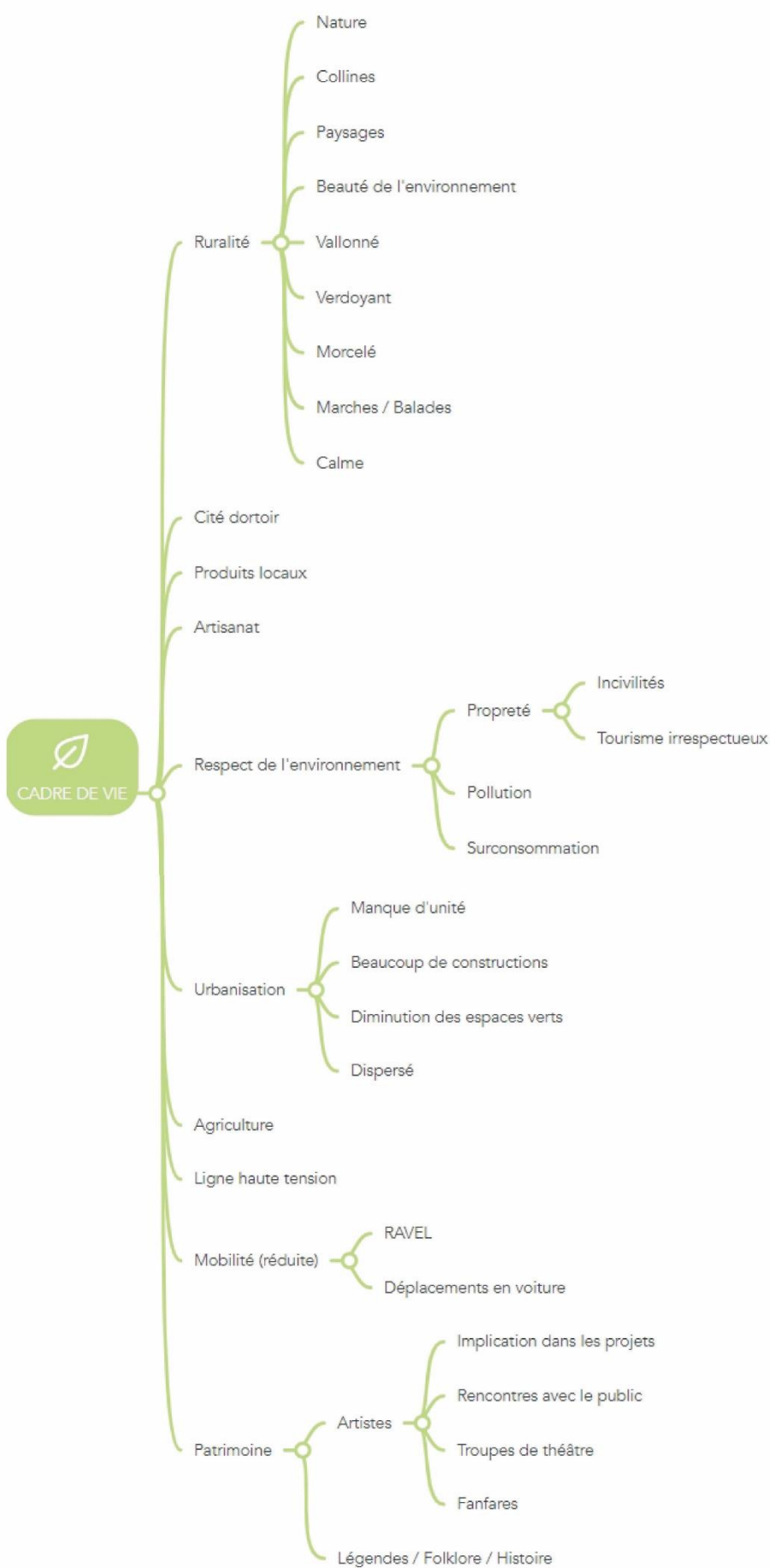
Outre ces rencontres associatives, nous avons également pris contact avec les associations par téléphone. Cet échange avait pour objectif de nous (re)présenter, d'expliquer nos missions et de sonder les individus sur leurs attentes et leurs besoins.

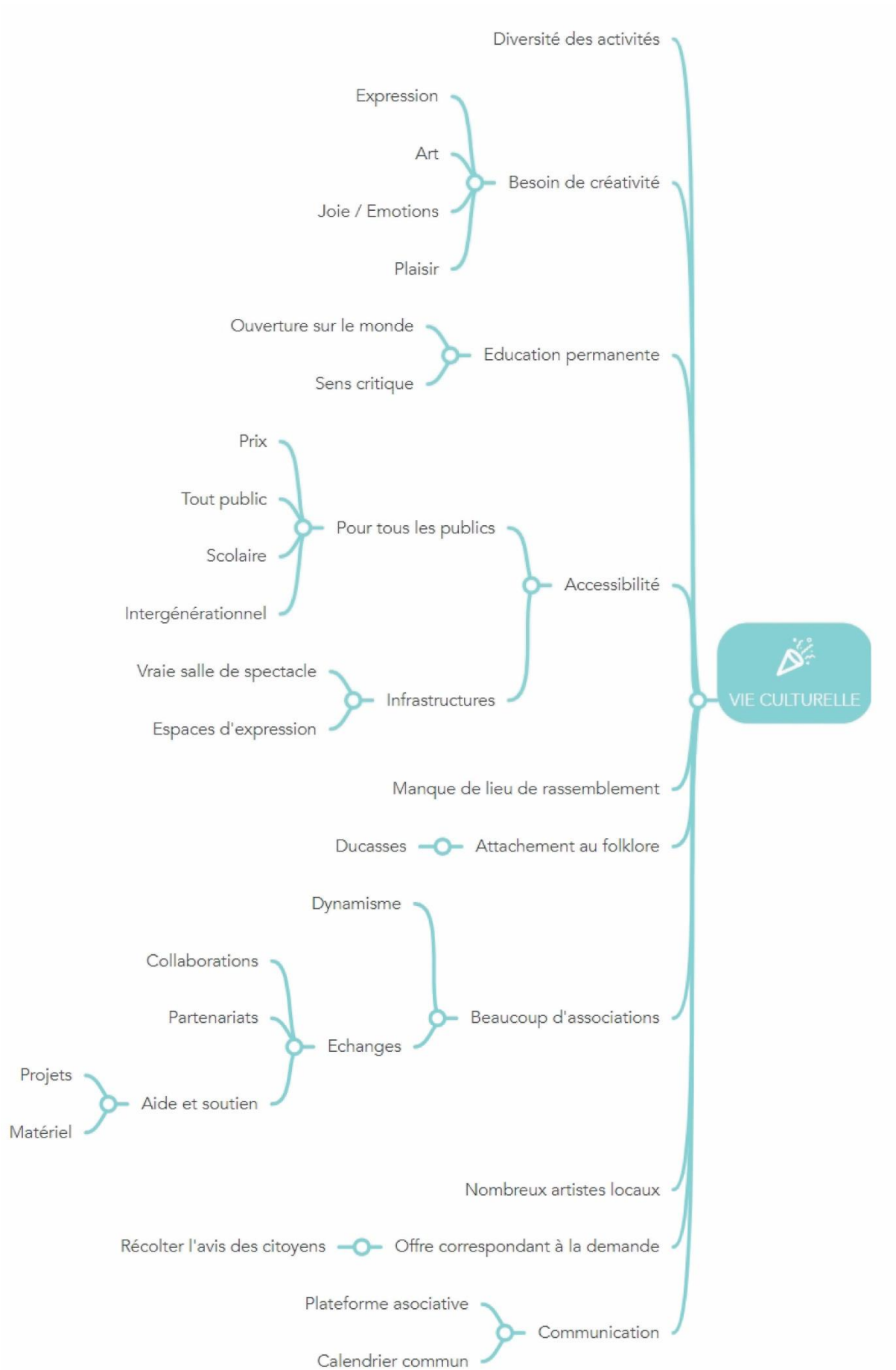
Ces coups de fil ont eu un impact plus élevé que prévu. En effet, de nombreuses associations sont revenues vers nous par la suite en nous sollicitant pour une aide ou, tout simplement, pour un conseil.

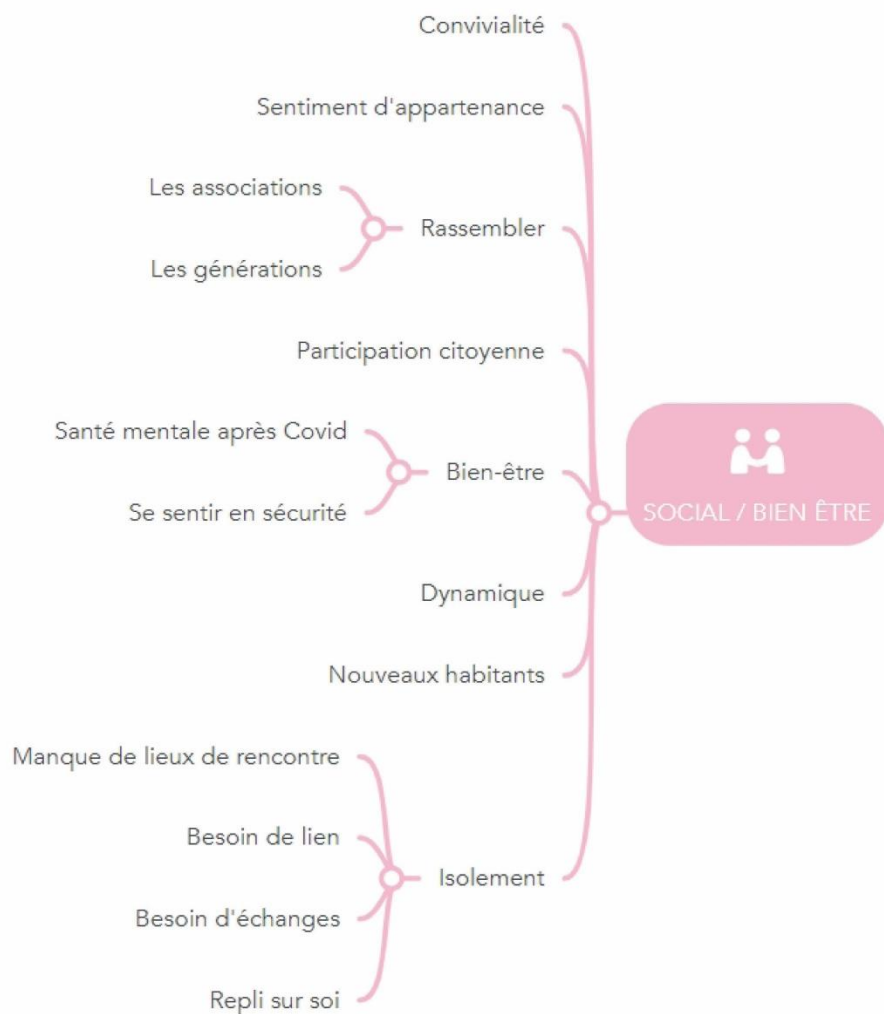
2.2.2. Présentation des conclusions de l'analyse partagée (ensemble des enjeux de société ayant émergé de l'analyse partagée en lien avec le territoire)

Nous avons, notamment, consulté :

- Des statistiques des communes de Frasnes-lez-Anvaing, d'Ellezelles et de Mont de l'Enclus ;
- Des statistiques du CPAS de Frasnes-lez-Anvaing, d'Ellezelles et de Mont de l'Enclus ;
- Le rapport d'activités des ALE (Ellezelles, Frasnes-lez-Anvaing) ;
- Les PCDR des communes de Frasnes-lez-Anvaing et d'Ellezelles ;
- Le diagnostic du Plan de Cohésion Sociale de la commune de Frasnes-lez-Anvaing ;
- Le plan d'actions de l'Ecomusée du Pays des Collines (Ellezelles) ;
- Le plan Quadriennal 2021-2024 du Centre Protestant d'Amougies (Mont de l'Enclus) ;
- Le plan Quadriennal 2021-2024 de la Maison des jeunes Vaniche (Frasnes-lez-Anvaing) ;
- Le plan stratégique du Parc naturel du Pays des Collines ;
- Le plan Quinquennal de développement du Centre de Lecture Publique de Mont de l'Enclus ;
- Le plan Quinquennal de développement de la Bibliothèque communale de Frasnes-lez-Anvaing ;
- L'atlas socio-économique de la Wallonie Picarde d'Ideta ;
- L'état des lieux socio-économique de 2017 à 2021 du Forem ;
- Le plan stratégique 2020-2022 de l'Agence de développement territorial IDETA







2.2.2.1 Social

Convivialité et sentiment d'appartenance

Le sentiment de convivialité est très présent au Pays des Collines. En effet, nous remarquons que les habitants des villages ont besoin de se retrouver et d'échanger pour se sentir heureux. Cette convivialité amène d'ailleurs un fort sentiment d'appartenance au territoire.

Malheureusement, la disparition des cafés de village, des commerces locaux ou d'autres lieux de rencontre, ajoutée à la situation Covid vécue ces dernières années, a beaucoup touché la population qui exprime un véritable besoin de rassemblement.

Une volonté de participation et d'implication à des activités ont plusieurs fois été citées lors de notre analyse partagée.

Covid et bien-être

Nous devons, évidemment, remettre notre analyse partagée en contexte ; celle-ci a débuté à l'arrivée de la Covid en 2020. La population découvrait alors le télétravail, le confinement, l'arrêt de toutes les activités, qu'elles soient culturelles ou non, et ressentait un grand manque de liens sociaux.

Il était évident que cette situation impacterait notre récolte d'informations sur le territoire. De nombreuses personnes nous ont exprimé des inquiétudes sur la santé mentale de la population après la Covid. Beaucoup avaient peur de tomber dans une dépression ou de ne plus se sentir en sécurité en sortant de chez eux.

Nouveaux habitants

Nous assistons à une arrivée significative de population extérieure au territoire. Ces nouveaux habitants sont à la recherche d'un cadre de vie verdoyant et calme.

Cette population n'est malheureusement pas beaucoup intégrée, hormis lors de cérémonies d'accueil des nouveaux habitants organisées par les Administrations communales. Nous éprouvons, d'ailleurs, des difficultés à les impliquer ou les toucher lors de nos activités.

Nous constatons, par exemple, que près de la moitié des habitants qui s'installent dans la commune de Mont de l'Enclus ces dernières années proviennent de la partie néerlandophone du pays. Paradoxalement, parmi la population d'origine étrangère, près de 2/3 sont Français.

Ellezelles compte 2,89 % de personnes d'origine étrangère dont 1,38 % de Français. Il est difficile d'estimer le nombre de néerlandophones qui s'établissent dans la commune, le recensement n'étant pas évalué.

Frasnes-lez-Anvaing recense 433 habitants non belges dont 272 Français. Pas moins de 41 nationalités différentes sont présentes dans la commune. À noter également que la population étrangère à Frasnes a pratiquement doublé en 20 ans. En ce qui concerne les habitants d'origine néerlandophone, ils sont installés essentiellement sur les villages de Dergneau et de Saint-Sauveur, villages limitrophes de la Flandre. Les services communaux nous signalent rencontrer régulièrement des difficultés avec les plus jeunes qui s'expriment peu en français. Précisons que la commune n'est pas à facilités linguistiques, le dialogue tant oral qu'écrit se faisant donc au bon vouloir de chacun.

Isolement

Le caractère rural de la région développe un sentiment d'isolement auprès de la population. En effet, l'habitat dispersé (moyenne de 117,76 habitants/km² sur la zone d'action du Centre culturel pour 254,09 en Wapi) et la diminution des lieux de rencontre provoquent un repli sur soi et une diminution du lien social.

Parmi les lieux et temps de rencontre, il faut évoquer les festivités suspendues ou limitées suite aux mesures sanitaires liées à la Covid, mais aussi la difficulté d'existence des commerces de proximité. À Mont de l'Enclus, par exemple, il n'y a plus de petit commerce de boulangerie ou boucherie. Dans l'entité de Frasnes-lez-Anvaing, le principe est le même : disparition des petits commerces de base dans les villages. De même pour Ellezelles, dans les villages de Wodecq et de Lahamaide. Ceci peut donc accroître le sentiment d'isolement. Cependant, il existe maintenant dans chaque commune au moins une moyenne surface : Okay à Amougies, Colruyt à Ellezelles, Colruyt, Intermaché et Proxy Delhaize à Frasnes-lez-Buissenal.

D'autre part, le sentiment d'isolement peut également être ressenti via les difficultés de transport. L'habitat étant dispersé, la voiture est souvent nécessaire pour rejoindre les centres des communes où se regroupent les différents services administratifs ou commerciaux. Quelques lignes de bus traversent la région mais ne desservent pas tous les villages et encore moins les hameaux.

2.2.2.2 Vie culturelle

Infrastructures

Un manque d'infrastructures a été pointé du doigt par les associations et la population du Pays des Collines. Même si nous voyons apparaître de plus en plus de Maisons de villages sur le territoire, peu de salles sont suffisamment équipées pour recevoir des spectacles théâtraux ou musicaux.

Folklore et patrimoine

La population du Pays des Collines est extrêmement attachée à son folklore et son patrimoine. À Ellezelles particulièrement, nous pouvons citer un grand nombre d'activités de mise en valeur du patrimoine folklorique, mentionnons par exemple le « Sabbat des Sorcières », « Jean-Jean du ballon » ou encore la Foire villageoise. Les autres communes voient aussi de nombreuses ducasses et kermesses organisées chaque année avec, toutefois, un déclin à ce niveau à Mont de l'Enclus où seul le village d'Anseroeul organise encore sa kermesse.

Associations

Le tissu associatif du Pays des Collines est très dense. Composé de nombreux opérateurs, culturels ou non, il illustre le dynamisme du territoire.

Les associations sont, généralement, non structurées et résultent de la collaboration entre citoyens désireux de s'investir dans un projet commun.

Malheureusement, nous déplorons un manque de concertation entre toutes les associations du territoire. Ainsi, il n'est pas rare d'observer des conflits de calendrier avec des activités organisées simultanément.

Lors de notre analyse partagée, les associations nous ont exprimé un réel besoin d'échanges et de partenariats, à la fois entre opérateurs mais également avec le Centre culturel. Les demandes de soutien concernent à la fois la construction de projets mais également le prêt de matériel technique.

Artistes

Le Pays des Collines regorge d'artistes toutes disciplines confondues. Nous constatons de nombreux regroupements autour d'une technique ; la peinture en est un bel exemple.

Le Centre culturel sollicite régulièrement les artistes et troupes de comédiens amateurs pour qu'ils interviennent dans des projets tels que des parcours d'artistes ou des créations théâtrales.

Communication

Vu le manque de concertation des associations, celles-ci ont soumis l'idée de créer une plateforme regroupant toutes les activités de la région. Ce calendrier commun permettrait d'éviter, ou d'au moins limiter, la concurrence. Malgré la création de ce genre d'outil sur le site du Centre culturel, cela ne semble pas suffisant. Ainsi, un agenda associatif a été recréé dans la brochure quadrimestrielle du Centre culturel.

L'autre remarque concerne la méconnaissance du public au sujet de nos activités. En effet, certains estiment ne pas être au courant de la programmation du Centre culturel.

2.2.2.3 Cadre de vie

Espaces verts

Le Pays des Collines est reconnu pour disposer de magnifiques paysages, vallonnés et verdoyants. Ce cadre de vie calme est considéré comme un magnifique atout par sa population mais aussi par les touristes qui affluent en nombre. Il fait partie des éléments forts cités par l'ensemble des personnes interrogées lors de l'analyse partagée.

Cet environnement est donc propice aux marches et balades ; de nombreux sentiers ont d'ailleurs été créés ou réhabilités, des parcours fléchés et des brochures édités.

Ruralité

Le Pays des Collines dispose d'un caractère rural. Le paysage est morcelé et les habitations dispersées. La région figure d'ailleurs dans les parties les moins peuplées de Wallonie picarde avec une moyenne de 117,06 habitants/km² contre 254,09 pour la Wallonie picarde.

De par cette particularité, nous remarquons de gros problèmes de mobilité rencontrés par la population. En effet, les villages ne sont que très peu desservis par les transports en commun. Bien que certaines alternatives existent, telles que le taxi social ou des espaces de co-voiturage, la voiture

personnelle est le moyen le plus facile pour se déplacer sur le territoire. Cette problématique provoque un sentiment d'isolement et une difficulté à se rendre sur certaines activités.

Cité dortoir

Nous constatons un développement de « cités dortoirs » sur le territoire. En effet, la « vie active » de la population se déroule à l'extérieur du Pays des Collines : emploi, shopping, sorties, etc. Les habitants cherchent des biens et services hors de leur territoire, sans participer à la vie économique et culturelle de leur entité.

Ce phénomène s'intensifie encore plus avec l'arrivée de nouveaux habitants. Il est surtout visible à Mont de l'Enclus où les arrivants participent peu à la vie locale, ont leurs habitudes dans des communes voisines et inscrivent leurs enfants dans des établissements extérieurs. Il ne reste ainsi qu'une petite école maternelle et primaire de village à Anseroeul qui survit avec 64 enfants, tous âges confondus, mais perd des élèves chaque année malgré une rénovation des infrastructures et le dynamisme de l'équipe enseignante.

Produits locaux et artisanat

Le Pays des Collines regorge d'artisans et de producteurs locaux. Ainsi, nous avons vu apparaître ces dernières années plusieurs marchés fermiers locaux, des dispositifs d'achats groupés mais aussi des fermes proposant un accès direct aux productions. Des commerces spécifiques s'ouvrent également dont 3 dans le centre d'Ellezelles et 1 à Mont de l'Enclus.

Respect de l'environnement

Les habitants du Pays des Collines sont fiers de leur espace de vie et souhaitent préserver ce cadre vert. De nombreuses associations de protection de la faune et de la flore œuvrent d'ailleurs sur le territoire.

Malheureusement, beaucoup de personnes déplorent l'augmentation d'incivilités sur nos trois communes.

Urbanisme

De nombreux habitants se plaignent du manque d'unité dans l'urbanisme du Pays des Collines. En effet, des nouvelles habitations modernes ont vu le jour ces dernières années. Ces bâtisses se démarquent des maisons plus traditionnelles et modifient l'aspect du paysage.

L'habitat traditionnel est caractérisé par des murs de briques rouges ou blanchies à la chaux. Il est composé de beaucoup d'anciennes fermettes de dimension moyenne, ceci s'expliquant par le « relief » du Pays des Collines. En effet, le paysage a entraîné un habitat très dispersé, succédant à de petits hameaux regroupant quelques habitations.

Au-delà de la conciliation des types d'architectures traditionnelles et contemporaines dans le paysage, l'adaptation à la vie contemporaine d'une ancienne bâtisse est en soi un défi car les aménagements doivent se faire dans le respect de ce qui existe, tout en permettant l'évolution et la valorisation du bâtiment.

Agriculture

L'agriculture représente une part importante du paysage de notre région.

La superficie agricole utile représente près de 65 % du territoire. Les exploitations, dont le nombre est malheureusement en constante régression, sont aujourd'hui un peu moins de 500 (sur la zone du Parc naturel du Pays des Collines). On en dénombre, par exemple, environ 65 à ce jour sur le territoire d'Ellezelles. La majorité des exploitations (70 %) sont de type polyculture-élevage. De plus en plus d'agriculteurs fonctionnent en complémentaire.

Le paysage agricole se répartit principalement entre céréales (29 %), prairies permanentes (23 %), maïs fourrager (13 %), pommes de terre (10 %) et betteraves sucrières (12 %). Cette dernière culture fut pourtant importante dans la région avec la présence d'une sucrerie à Frasnes-lez-Buissenal, fermée depuis 2007. Les cultivateurs se sont depuis tournés vers d'autres produits. On voit également apparaître de plus en plus de cultures de légumes sous contrats : pois, épinards, oignons,...

Le relief particulier des Collines, avec ses plans pentus, ses fonds humides, ses nombreux ruisseaux et bosquets, a retardé plus longtemps qu'ailleurs la constitution de grandes parcelles et de grosses unités d'exploitation. En effet, 70 % des exploitations se situent sous la barre des 50 hectares et les grosses exploitations d'au moins 80 hectares sont marginales. Avec les 750 personnes qu'elle occupe directement (sur la zone du Parc naturel du Pays des Collines), la beauté des paysages qu'elle contribue à entretenir et la qualité, la diversité et le naturel des produits qu'elle nous propose, l'agriculture au Pays des Collines mérite largement son image de source de vie.

Mobilité

Bien que le territoire soit traversé par l'autoroute E427, la population rencontre de gros problèmes de mobilité. En effet, les liaisons routières ne sont pas directes entre les villages et la région n'est pas suffisamment desservie en transports en commun. Beaucoup de villages ne sont pas traversés, il faut régulièrement parcourir plusieurs kilomètres avant d'avoir un arrêt de bus.

La voiture s'avère donc être le moyen de déplacement le plus pratique sur le territoire.



2.3. Projet d'action culturelle

2.3.1. Présentation des enjeux de société retenus par le Centre culturel, des méthodes de délibération utilisées afin de déterminer les enjeux et les raisons de ce choix.

Comme nous le pensions, les résultats de l'analyse partagée de notre territoire restent sensiblement identiques à notre premier Contrat-programme.

Ainsi, deux pôles sont particulièrement ressortis :

- **L'humain et le vivre-ensemble** : Besoin de (re)créer du lien entre les habitants du Pays des Collines, les mobiliser et développer leur esprit critique autour de projets culturels.
- **Le cadre de vie** : Volonté de mettre le Pays des Collines en valeur.

Ces deux éléments avaient déjà été pointés du doigt dans notre Contrat-programme 2018-2022. Nous avons donc décidé de retravailler nos deux enjeux et nos objectifs afin que ceux-ci répondent davantage à notre réalité de terrain et aux besoins actuels de la population.

Toute la réflexion et le travail de réécriture des enjeux ont été effectués conjointement par l'équipe et le Conseil d'orientation. Ce dernier s'est révélé particulièrement actif et réceptif, les membres s'étant complètement investis durant tout le processus d'autoévaluation, d'analyse partagée, d'écriture des enjeux et de réflexion sur l'évaluation de nos actions futures.

Dates et thèmes des réunions du Conseil d'orientation liées au Contrat-programme :

- 22 mars 2021 : Evaluation des évènements sélectionnés par le CO
- 24 novembre 2021 : Discussion sur la nouvelle ligne de conduite du Centre culturel, suite aux changements d'équipe
- 24 janvier 2022 : Réflexion autour des résultats de l'analyse partagée et sélection des grands thèmes pour les enjeux
- 22 février 2022 : Travail et reformulation des enjeux
- 29 mars 2022 : Discussion sur les méthodes d'évaluation du projet d'action culturelle

Les différentes étapes de travail ont donc été discutées et approuvées au fur et à mesure par le Conseil d'administration, avant d'être également approuvées par l'Assemblée générale.

Notons que les enjeux ont également été présentés aux bourgmestres et échevins de la culture, hors des réunions du Conseil d'administration. Ces moments privilégiés nous ont permis de discuter plus en profondeur des objectifs du Centre culturel, des adaptations dans son fonctionnement et des attentes des administrations communales.

2.3.2. Expression des enjeux en objectifs à atteindre

2.3.2.1 Axe 1 : L'humain et le vivre ensemble

Étant donné le besoin de liens et d'échanges souligné par cet esprit convivial et le repli sur soi engendré par les circonstances sanitaires ;

Étant donné le manque d'infrastructures culturelles, de lieux d'accueil et de rencontre ;

Étant donné le nombre important d'associations de tout type et la vivacité de la vie associative ;

Étant donné le besoin ressenti de concertation, de mutualisation d'information, de planning, de communication, de moyens entre les associations ;

Étant donné l'aspiration des gens et du milieu associatif de développer les rencontres et projets entre générations, entre comités ;

Le Centre culturel souhaite valoriser et développer des espaces de rencontres et d'expression pour stimuler et dynamiser les relations humaines.

2.3.2.2 Axe 2 : Le cadre de vie

Étant donné l'attachement de la population du Pays des Collines à son folklore, à son histoire locale, à la richesse de ses légendes et festivités ;

Étant donné le sentiment d'appartenance des habitants à leur milieu de vie ;

Étant donné le caractère rural du territoire ;

Étant donné l'importance des pratiques agricoles et leur impact paysager et environnemental et l'évolution vers une agriculture responsable ;

Étant donné l'intérêt grandissant de la population pour le respect de leur environnement tant par eux-mêmes que par les touristes, randonneurs, cyclistes,... de passage ;

Étant donné le développement croissant de l'artisanat, des producteurs locaux, de la mise en œuvre de circuits courts et de commerces correspondants ;

Étant donné la richesse patrimoniale du Pays des Collines que ce soit d'un point de vue historique, paysager, culturel, matériel ou immatériel ;

Étant donné la foison d'artistes plasticiens, musiciens ou de troupes de théâtre amateur ;

Le Centre culturel souhaite valoriser l'espace de vie au Pays des Collines et, plus précisément, son environnement et son patrimoine matériel et immatériel

2.3.3. Description du projet d'action culturelle déterminé en référence aux objectifs énoncés et échelonné dans le temps et présentation des principales opérations culturelles à travers lesquelles se déploie le projet d'action culturelle.

Depuis la fin de notre processus d'analyse partagée, nous avons déjà modifié nos pratiques culturelles afin que celles-ci répondent davantage aux besoins de la population. En effet, nous avons petit à petit fait évoluer nos axes de travail pour déjà nous inscrire dans notre nouveau Contrat-programme. C'est ainsi que, depuis quelques mois, nous développons progressivement les enjeux et les objectifs cités ci-dessous.

2.3.3.1 Axe 1 : Valoriser et développer des espaces de rencontres et d'expression pour stimuler et dynamiser les relations humaines

Par cet enjeu, nous souhaitons (re)créer du lien entre les habitants du Pays des Collines. Ce développement de tissu social engendrera alors des échanges voire, nous l'espérons, des collaborations entre eux.

A) Favoriser l'émergence d'un esprit critique par la participation et/ou la mobilisation de tous les publics

Nous souhaitons développer la capacité des habitants à se questionner sur la vie qui les entoure, de par la « simple » participation à des activités jusqu'à l'implication complète à un projet.

Lorsque nous parlons de « participation », nous voyons ici le public tel qu'un « consommateur » de culture. Ainsi, l'équipe d'animation est attentive à présenter des propositions artistiques qui suscitent la réflexion et interrogent.

La mobilisation, quant à elle, implique une démarche plus citoyenne (démocratie culturelle). Nous souhaitons développer, auprès des habitants du Pays des Collines, l'envie de se placer au cœur des projets culturels.

Ainsi, nous envisageons de continuer des événements phares tels que nos créations théâtrales, qui impliquent de nombreux comédiens amateurs et artistes du Pays des Collines.

Dans cet objectif, nous tenions à marquer une attention particulière envers « tous les publics ». En effet, il va de soi que le Centre culturel continuera à être attentif à l'accès aux droits culturels, en touchant les différentes tranches d'âges de la population, en développant des projets pour les « non-publics » et en favorisant l'intégration de tous les habitants.

B) Etablir des synergies avec et entre les associations

Nous souhaitons créer du lien entre le Centre culturel du Pays des Collines et les associations de son territoire, mais aussi développer le travail inter-associations par des projets communs, réunissant toutes les forces vives du Pays des Collines.

C) Soutenir les projets culturels citoyens

Par projets culturels citoyens, nous entendons toutes les initiatives portées par les habitants, les associations et les écoles du Pays des Collines.

Nous avons pour volonté de les soutenir de différentes manières : du simple conseil, au soutien technique, en passant par des partages de contacts, jusqu'au partenariat complet et la co-construction.

2.3.3.2 Axe 2 : Valoriser l'espace de vie au Pays des Collines et, plus précisément, son environnement et son patrimoine matériel et immatériel

A) Dynamiser le folklore

Nous souhaitons continuer à soutenir et promouvoir les activités folkloriques du territoire. Pour ce faire, nous profitons de notre expertise pour agrémenter les événements d'animations originales, tout en maintenant l'identité du projet.

Les légendes faisant partie intégrante de notre folklore local, nous avons également la volonté de les faire perdurer au travers de notre programmation.

B) Soutenir et promouvoir les artistes locaux

Notre territoire regorge d'artistes locaux très différents. Qu'ils soient comédiens, artistes plasticiens, musiciens ou autres, nous voulons les mettre en avant en les programmant régulièrement lors de nos activités ou en les impliquant dans la construction de nos projets.

C) Valoriser le cadre naturel et son histoire

De par son territoire étendu sur plusieurs communes, le Centre culturel a pour habitude de décentraliser ses actions en allant au cœur des villages. Ceci nous permet de proposer des activités dans des lieux typiques du Pays des Collines, en mettant en valeur le patrimoine matériel et immatériel.

D) Questionner, développer et maintenir des pratiques durables et écologiques

Nous souhaitons continuer à conscientiser et responsabiliser la population aux conséquences environnementales. Cet objectif, qui se veut transversal, se retrouvera en filigrane de toutes nos actions, mais également dans nos pratiques quotidiennes au bureau.

Nous avons pour volonté de continuer à prêter nos gobelets réutilisables aux associations de la région et de communiquer sur cette mise à disposition afin d'en informer le plus grand nombre.

Nous espérons ainsi conscientiser et amener de nouvelles habitudes auprès de notre public.

Ensuite, nous comptons développer l'achat de catering local pour nos artistes, ainsi que pour les bars prévus lors de nos activités.

Evidemment, toute cette réflexion éco-responsable se fera également au sein de nos locaux, avec une politique de tri des déchets et une réflexion plus importante sur nos supports de communication.

Pour aller plus loin...

Afin de pouvoir illustrer les différents objectifs ci-dessus, nous avons créé un tableau récapitulatif reprenant certaines opérations culturelles prévues dans les années 2022, 2023 et 2024. Nous souhaitons ainsi mettre en lumière le changement déjà opéré dans nos pratiques culturelles, suite aux résultats de notre analyse partagée.

Notre volonté étant de co-construire nos projets culturels avec les acteurs du territoire, il nous semble primordial de rester ouverts sur notre calendrier futur et de garder une « marge de manœuvre » suffisante afin de pouvoir nous adapter aux demandes et aux besoins de la population, tout en respectant nos axes de travail.

	2022	2023	2024
Valoriser et développer des espaces de rencontres et d'expression pour stimuler et dynamiser les relations humaines			
Favoriser l'émergence d'un esprit critique par la participation et/ou la mobilisation de tous les publics	<p>Projet scolaire sur le bien être mené pour les élèves des écoles primaires.</p> <p>Projet scolaire sur la citoyenneté et les guerres mondiales pour les élèves de l'enseignement secondaire de notre territoire</p> <p>Stage pour les enfants ayant pour objectif la découverte de procédés scientifiques et le Food art.</p> <p>Spectacle de Noël pour les enfants sur le</p>	<p>Afin de rester au plus près des besoins des élèves et de l'école, nous souhaitons définir les thèmes des projets scolaires en collaboration avec les enseignants et les directions.</p> <p>Développement de plusieurs stages sur un thème d'éducation permanente.</p> <p>Choix de plusieurs spectacles ayant un</p>	<p>Afin de rester au plus près des besoins des élèves et de l'école, nous souhaitons définir les thèmes des projets scolaires en collaboration avec les enseignants et les directions.</p> <p>Développement de plusieurs stages sur un thème d'éducation permanente.</p> <p>Choix de plusieurs spectacles ayant un</p>

	thème de la paternité et de la place du père dans la famille.	thème qui questionne.	thème qui questionne.
Etablir des synergies avec et entre les associations	<p>Collaborations entre associations pour les Fourmis dansent et le Carnaval des enfants.</p> <p>Participation du Centre culturel lors des fêtes de septembre.</p> <p>Participation du comité de la Maison de village d'Oeudeghien à notre concert de chanson française.</p> <p>Redéveloppement du calendrier des associations sur notre site et dans notre brochure.</p>	<p>Volonté d'augmenter le nombre d'associations partenaires à l'évènement.</p> <p>Développement des réunions d'organisation afin de construire ensemble l'activité.</p> <p>Collaboration plus importante du comité, dans le choix de la programmation.</p> <p>Création de réunions associatives pour discuter de projets spécifiques.</p>	<p>Réflexion avec les associations sur la manière de développer davantage les synergies lors de ces projets.</p> <p>Développement des réunions d'organisation afin de construire ensemble l'activité.</p> <p>Elaboration d'un programme d'activités pour compléter le week-end.</p> <p>Création de réunions associatives plus régulières pour préparer un calendrier uniforme et prévoir des projets communs.</p> <p>L'arrivée de la Maison Rurale « La Cigale » nous permettra de développer nos contacts avec les associations qui occuperont les salles polyvalentes.</p>
Soutenir les projets culturels citoyens	<p>Prêt de matériel technique.</p> <p>Soutien des jeunes du</p>	<p>Prêt de matériel technique.</p> <p>Volonté de soutenir le</p>	<p>Prêt de matériel technique.</p> <p>Volonté de laisser les</p>

	<p>PAJA dans la construction de leur « Festichougle ».</p> <p>Budget supplémentaire prévu pour pouvoir répondre aux demandes associatives (si elles répondent à nos enjeux)</p>	<p>« Festichougle » en apprenant aux jeunes à construire leur projet entièrement.</p> <p>Budget supplémentaire prévu pour les demandes associatives.</p>	<p>jeunes suffisamment autonomes pour qu'ils puissent construire seuls leur projet, avec soutien du CCPC si besoin.</p> <p>Budget supplémentaire prévu pour les demandes associatives.</p> <p>« La Cigale » nous permettra de soutenir les artistes locaux en organisant des expositions ou des ateliers permanents.</p>
--	---	--	--

	2022	2023	2024
<p>Valoriser l'espace de vie au Pays des Collines et, plus précisément, son environnement et son patrimoine matériel et immatériel</p>			
<p>Dynamiser le folklore</p>	<p>Sabbat des Sorcières : Soutien par la mise en place d'animations.</p> <p>Foire villageoise : Soutien par la mise en place d'animations.</p>	<p>Sabbat des Sorcières : Soutien par la mise en place d'animations.</p> <p>Foire villageoise : Soutien par la mise en place d'animations.</p> <p>Soutien aux projets de redynamisation de ducasses.</p> <p>Réunions associatives afin de connaître les besoins de dynamisation des activités.</p>	<p>Sabbat des Sorcières : Soutien par la mise en place d'animations.</p> <p>Foire villageoise : Soutien par la mise en place d'animations.</p> <p>Soutien aux projets de redynamisation de ducasses.</p> <p>Réunions associatives afin de connaître les besoins de dynamisation des activités.</p>

Soutenir et promouvoir les artistes locaux	Engagement des artistes locaux sur une grande partie de nos activités.	Engagement des artistes locaux sur une grande partie de nos activités. Réunions avec les artistes de la région pour envisager des projets en co-construction.	Engagement des artistes locaux sur une la majorité de nos activités. Réunions avec les artistes de la région pour envisager des projets en co-construction.
Valoriser le cadre naturel et son histoire	Création théâtrale dans les jardins du Château d'Anvaing.	Création théâtrale et participative sur le patrimoine ellezellois.	Création théâtrale et participative sur une légende enclusienne.
Questionner, développer et maintenir des pratiques durables et écologiques	Utilisation et prêt de nos gobelets réutilisables. Systématisation d'un catering local.	Communication accentuée sur nos conditions de prêt de gobelets. Systématisation d'un catering local pour toutes nos activités ainsi que de boissons et de repas locaux pour le public.	Communication accentuée sur nos conditions de prêt de gobelets. Systématisation d'un catering local pour toutes nos activités ainsi que de boissons et de repas locaux pour le public. Développement de notre politique de tri des déchets et travail de conscientisation au sein de l'équipe sur les pratiques durables au bureau.

2.3.4. Argumentaire du projet d'action culturelle en précisant l'impact visé sur l'exercice du droit à la culture et la réduction des inégalités dans l'exercice de ce droit

2.3.4.1 Liberté artistique

Notre premier enjeu, basé sur le lien social, le développement d'espace d'expression et la construction de projets culturels avec la population, permet une large liberté artistique des habitants du Pays des Collines.

De par des projets tels que les créations théâtrales par exemple, nous permettons aux comédiens amateurs de s'exprimer de manière créative sur un sujet. Lors des projets scolaires, nous stimulons l'esprit critique des élèves et nous leur laissons une totale liberté d'expression sur la thématique.

Le Centre culturel a pour objectif de remettre la population au cœur de son travail et de lui donner tout l'espace nécessaire pour pouvoir s'exprimer.

2.3.4.2 Droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures

Dans son second enjeu, le Centre culturel souhaite valoriser l'espace de vie au Pays des Collines ainsi que son folklore et ses artistes. La richesse de notre patrimoine, à la fois matériel et immatériel, a toujours été un point d'attention et nous souhaitons maintenir, voire développer, sa promotion.

2.3.4.3 Accès à la culture et à l'information en matière culturelle

Bien entendu, l'équipe porte et continuera à porter une attention particulière à l'accessibilité de ses projets. Tout d'abord, en développant son travail de médiation

culturelle autour ceux-ci. Ensuite, en continuant la décentralisation des activités dans tous les villages de ses trois communes affiliées. Et enfin, de manière économique, en proposant des gratuités, des tarifs démocratiques et des réductions Article 27 pour toute sa programmation.

2.3.4.4 Participation à la culture

Ce droit entre complètement dans le premier enjeu défini par le Centre culturel, en tentant de faire participer activement la population à la vie culturelle du Pays des Collines.

2.3.4.5 Droit à participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes et à la prise de décisions particulières en matière culturelle;

En continuité à notre volonté d'impliquer la population dans la construction de nos projets, nous souhaitons intensifier les collaborations avec notre Conseil d'orientation. Ainsi, outre notre travail commun sur l'autoévaluation, nous comptons faire participer les membres à l'élaboration de notre programme d'activités mais également récolter leur avis et suggestions sur notre travail quotidien.

Cette démarche a pour objectif d'entendre les besoins de la population et de pouvoir nous réadapter continuellement à ceux-ci.

Précisons que nous resterons, bien entendu, à l'écoute de tous les citoyens et associations afin d'ajuster notre programmation, notre manière de travailler, voire nos enjeux si besoin.

2.3.5. Descriptif des partenariats prévus, précisant l'objet sur lequel ils portent

2.3.5.1 Tissu associatif

Le Pays des Collines est composé d'une multitude d'associations, structurées ou non. Lors de notre analyse du territoire, celles-ci nous ont exprimé leur souhait d'être impliquées davantage dans nos projets.

Nous souhaitons donc intensifier les partenariats et les collaborations associatives au départ de nos actions. Notre volonté est de les impliquer dans les démarches participatives (expérimentation) en développant la reliance entre la population.

Pour ce faire, nous nous tournerons donc systématiquement vers une ou plusieurs associations, en fonction de la nature du projet. Nous resterons également ouverts aux sollicitations associatives, tant que celles-ci répondent aux missions de notre Centre culturel.

Nous ne pouvons décrire nos futurs partenariats sans parler des opérateurs « reconnus » par un décret ou une convention semblables à celui des Centres culturels. Ceux-ci sont au nombre de 8 :

- Maison des jeunes Vaniche
- Centre Protestant d'Amougies
- Centre de Lecture Publique de Mont de l'Enclus
- Bibliothèque communale de Frasnes-lez-Anvaing
- Ecomusée du Pays des Collines
- Parc naturel du Pays des Collines
- AMO le Hamo
- Fondation Rurale de Wallonie

Ces structures partagent les mêmes enjeux et les mêmes visions que le Centre culturel. Nous souhaitons donc maintenir les relations avec elles et les associer dès la réflexion de nos projets futurs.

Association	Partenariats
Maison des jeunes Vaniche	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborations dans le cadre de la plateforme jeunesse (projets scolaires et journée citoyenne par exemple) - Co-construction du projet « Fourmis dansent » - Animations à destination des jeunes sur l'entité de Frasnes-lez-Anvaing
Centre Protestant d'Amougies	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construction du projet « Festichougle » avec les jeunes du PAJA - Animations à destination des jeunes de l'entité de Mont de l'Enclus avec le PAJA - Collaboration pour la création théâtrale participative - Collaboration dans l'organisation du Carnaval des enfants
Centre de Lecture Publique de Mont de l'Enclus	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat dans l'organisation du Noël des enfants - Animations dans le cadre du projet thématique - Partenariat dans l'organisation des « Soirées de la création »
Bibliothèque communale de Frasnes-lez-Anvaing	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborations dans le cadre de la plateforme jeunesse (projets scolaires et journée citoyenne par exemple) - Animations dans le cadre du projet thématique
Ecomusée du Pays des Collines	<ul style="list-style-type: none"> - Animations dans le cadre du projet thématique - Partenariat pour la création théâtrale participative à Lahamaide - Partenariat pour l'organisation d'une activité avec le Conseil Consultatif des Aînés lors de la Foire villageoise
Parc naturel du Pays des Collines	<ul style="list-style-type: none"> - Animations en lien avec notre axe de valorisation du cadre de vie, dans le cadre de projet thématique ou d'activité spécifique - Collaboration dans l'élaboration du calendrier annuel du Parc - Soutien logistique et technique lors des activités du Parc
AMO le Hamo	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborations dans le cadre de la plateforme jeunesse (projets scolaires et journée citoyenne par exemple)
Fondation Rurale de Wallonie	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Maison Rurale « La Cigale » - Développement des PCDR

Bien entendu, ces partenariats ne sont pas exhaustifs et dépendront du calendrier des différentes associations, des anniversaires et des actualités. Comme dit précédemment, nous souhaitons maintenir une certaine « marge de manœuvre » dans notre programmation afin de pouvoir réagir aux sollicitations.

Ces partenariats sont pensés dans une optique de co-construction mais aussi de soutien, qu'il soit logistique, technique ou de communication.

2.3.5.2 Scolaire

Outre les associations, les écoles sont également désireuses de travailler avec le Centre culturel. Ainsi, nous souhaitons continuer les projets scolaires où les enseignants et directeurs construisent le projet à nos côtés. Des réunions sont alors prévues afin de discuter des besoins des élèves et des écoles. Ce travail scolaire peut également être mené avec les partenaires de la plateforme jeunesse.

La mobilité étant un frein pour de nombreuses écoles de notre territoire, nous avons pour volonté de proposer davantage de diffusions au sein même des établissements, afin de permettre à tous les enfants d'accéder à la culture.

Enfin, nous comptons développer notre travail avec les écoles d'enseignement spécialisé de notre territoire, très désireuses de s'impliquer dans certains domaines spécifiques (scénographie, catering, etc.)

2.3.6. Description des démarches, procédures et méthodes envisagées par l'équipe du Centre culturel et le conseil d'orientation pour conduire l'autoévaluation du projet d'action culturelle et le développement de l'analyse partagée

2.3.6.1 Evaluation ordinaire

Comme expliqué précédemment, une « Fiche projet » est complétée au départ de toute activité. Ce document sert ensuite d'outil d'évaluation.

Cette fiche est identique pour tous les projets et sera systématiquement complétée par l'animateur ou les animateurs responsable(s) ainsi que par les partenaires. Elle est également discutée lors de la réunion d'équipe afin que tout le personnel puisse réagir et s'exprimer sur le projet.

Les champs suivants sont alors évalués :

- Objectifs du projet au regard de la boussole des droits culturels ;
- Public-cible ;
- Bilan financier ;
- Rôles des partenaires et leurs influences sur le partenariat ;
- Temps nécessaire pour la réalisation du projet ;
- Communication
- Technique
- Transformations éventuelles du territoire ;
- Retours du reste de l'équipe ;
- Suggestions pour les années à venir ;
- Eléments de satisfaction de l'animateur responsable ;
- Synthèse sous forme de toile d'araignée, reprenant les axes et les grands points évalués.

En cas de co-construction du projet, cette fiche est complétée par le Centre culturel et les partenaires lors d'une réunion d'évaluation spécifique.

Enfin, deux mises au vert sont organisées ; l'une au printemps et l'autre en automne. Ces réunions permettent à l'équipe de construire son travail futur tout en évaluant les activités et le fonctionnement passé. Ces moments de réflexion permettent également de discuter des enjeux et de réfléchir ensemble à des projets en lien avec ceux-ci.

2.3.6.2 Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a fait part de sa volonté d'être davantage impliqué dans l'évaluation des actions du Centre culturel. L'équipe partageant ce souhait, des réunions plus régulières seront ainsi organisées (au moins une fois par trimestre).

Des activités représentatives de notre programmation seront alors sélectionnées et évaluées par les membres. Pour ce faire, ils se baseront sur les fiches projet-évaluation réalisées par les animateurs du Centre culturel, sur les retours des partenaires et des publics mais également sur leur propre expérience, s'ils ont participé à l'activité.

Diverses techniques d'animation ont été pensées par les membres afin de rendre les réunions plus ludiques. Celles-ci seront choisies en fonction de leur pertinence selon le projet à évaluer.

2.3.6.3 Formations autour de l'évaluation

L'équipe souhaite développer ses méthodes d'évaluation. C'est pourquoi une formation intitulée « Evaluer et améliorer nos pratiques dans l'éducation permanente », organisée par Stics asbl, sera suivie par la directrice du Centre culturel.

Une demande a aussi été effectuée auprès du service général de l'action territoriale de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour un accompagnement d'équipe sur « L'autoévaluation du plan de développement ».

2.3.6.4 Autres

Bien entendu, des évaluations pourront également être réalisées lors de certaines réunions formelles ou informelles (CA, AG, Administrations communales, associations). Celles-ci, même si moins cadrées, nous permettront d'avoir un autre point de vue sur les actions du Centre culturel. L'équipe restera d'ailleurs à l'écoute des retours du public participant à nos activités.

2.3.7. Coopération

Le Centre culturel souhaite continuer de participer à la Coopération des Centres culturels du Pays d'Ath.

Composée de la Maison Culturelle d'Ath et des Centres culturels de Leuze-en-Hainaut, Antoing, Péruwelz, Beloeil, Silly, Enghien, Lessines et du Pays des Collines, celle-ci permet à tous de partager les expériences vécues, de mener des réflexions collectives, de conseiller et de soutenir les actions de chacun.

2.3.7.1 Présentation du projet de coopération

Réunions de directeurs

Des réunions de concertation entre directeurs continuent à être régulièrement programmées. Les ordres du jour sont très variables car ils sont prévus de manière concertée, en fonction des besoins et demandes des Centres culturels. Ceux-ci comprennent des partages d'informations sectorielles, des échanges de pratiques ou d'expériences, des réponses à des questions ou des points thématiques en fonction des demandes de chacun.

Réunions thématiques

Suivant les actualités du secteur ou les sujets évoqués lors des concertations de directeurs, des réunions thématiques seront organisées.

Réunion de diffusion

Ces réunions peuvent regrouper les directeurs et les animateurs. Elles portent sur la diffusion de spectacles et permettent d'échanger sur les visionnements ou de discuter des programmations respectives afin d'éviter les « concurrences » de calendrier.

Soulignons que depuis quelques années, les Centres culturels locaux ont la possibilité d'inclure deux spectacles jeune public et un spectacle tout public dans l'abonnement annuel de la Maison Culturelle d'Ath.

Soutien technique

Les Centres culturels locaux et la Maison culturelle d'Ath peuvent également se soutenir d'un point de vue technique, par le prêt de matériel ou le renforcement mutuel des équipes en cas de besoin.

Divers

La Coopération des Centres culturels du Pays d'Ath souhaite développer :

- La mutualisation des ressources et services
- Le soutien de gestion
- Le soutien à la communication
- Le soutien numérique
- La mutualisation de matériel
- Les liens avec les réseaux professionnels
- La mutualisation d'outils
- Les projets communs d'actions culturelles, en diffusion et en animation
- L'approfondissement de l'exercice des droits culturels



3. Ressources & moyens

3.1. Eléments rétrospectifs

3.1.1. Comptes et Bilans des 3 derniers exercices de la période du Contrat-programme échu, approuvés par les instances et signés par le Trésorier et le Président.

Tous les documents sont repris dans les annexes de ce dossier.

3.2. Eléments prospectifs

3.2.1. Description des contributions financières directes et indirectes ou sous forme de services au Centre culturel par les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage

Depuis le premier Contrat-programme, les contributions financières de nos trois communes sont calculées au prorata du nombre d'habitants.

En 2022, un montant de 90.907,36€ est à la charge de la commune de Frasnes-lez-Anvaing, 45.772,70€ sont pris à charge de la commune d'Ellezelles et, enfin, la commune de Mont de l'Enclus intervient à hauteur de 28.917,48€.

Ces montants sont indexés de 2% annuellement et sont diminués du coût des aides indirectes apportées par chacune des communes dont l'estimation est décrite ci-dessous.

3.2.1.1 Commune de Frasnes-lez-Anvaing

A) Tableau récapitulatif

Commune de Frasnes-lez-Anvaing							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Subvention	€ 71.306,19	€ 72.732,32	€ 74.186,97	€ 75.670,71	€ 77.184,13	€ 78.727,82	€ 80.302,38
Estimation aides-services	€ 19.601,17	€ 19.993,19	€ 20.393,06	€ 20.800,93	€ 21.216,95	€ 21.641,29	€ 22.074,12
Total							
Total :	€ 90.907,36	€ 92.725,51	€ 94.580,03	€ 96.471,64	€ 98.401,08	€ 100.369,11	€ 102.376,50

B) Aides indirectes

Prise en charge des dépenses structurelles : 5.101,17€

- Coûts énergie et mise à disposition des salles : 1.000,00€
- Frais de mise à disposition et entretien extérieur siège social : 4.101,17€

Aides et services : 14.500,00€

- Services techniques occasionnels prestés par le personnel communal : 400h de droit de tirage annuel pour 8.000,00€
- Mise à disposition de matériel roulant : 2.000km/an pour 5.500,00€
- Mise à disposition de matériel technique pour 1.000,00€

Total : 19.601,17€

3.2.1.2 Commune d'Ellezelles

A) Tableau récapitulatif

Commune d'Ellezelles							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Subvention	€ 35.903,33	€ 36.621,40	€ 37.353,83	€ 38.100,91	€ 38.862,93	€ 39.640,19	€ 40.433,00
Estimation aides-services	€ 9.869,37	€ 10.066,76	€ 10.268,10	€ 10.473,47	€ 10.682,94	€ 10.896,60	€ 11.114,54
Total							
Total :	€ 45.772,70	€ 46.688,16	€ 47.621,93	€ 48.574,38	€ 49.545,87	€ 50.536,79	€ 51.547,54

B) Aides indirectes

Prise en charge des dépenses structurelles : 2.320,00€

- Coûts énergie et mise à disposition des salles : 1.250,00€
- Frais de fonctionnement : 1.070,00€

Aides et services : 7.549,37€

- Services techniques occasionnels prestés par le personnel communal : 200h de droit de tirage annuel pour 4.000,00€
- Mise à disposition de matériel roulant : 1000km/an pour 2.750,00€
- Mise à disposition de matériel technique pour 799,37€

Total : 9.869,37€

3.2.1.3 Commune de Mont de l'Enclus

A) Tableau récapitulatif

Commune de Mont de l'Enclus							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Subvention	€ 22.682,38	€ 23.136,03	€ 23.598,75	€ 24.070,73	€ 24.552,15	€ 25.043,20	€ 25.544,07
Estimation aides-services	€ 6.235,10	€ 6.359,81	€ 6.487,01	€ 6.616,75	€ 6.749,09	€ 6.884,08	€ 7.021,77
Total							
Total :	€ 28.917,48	€ 29.495,84	€ 30.085,76	€ 30.687,48	€ 31.301,24	€ 31.927,28	€ 32.565,84

B) Aides indirectes

Prise en charge des dépenses structurelles : 1.225,00€

- Coûts énergie et mise à disposition des salles : 625,00€
- Frais de fonctionnement : 600,00€

Aides et services : 5.010,10€

- Services techniques occasionnels prestés par le personnel communal : 150h de droit de tirage annuel pour 3.000,00€
- Mise à disposition de matériel roulant : 500km/an pour 1.375,00€
- Mise à disposition de matériel technique pour 635,10€

Total : 6.235,10€

3.2.1.4 Province de Hainaut

La subvention ordinaire annuelle de la Province de Hainaut s'élève à 250€.

Différentes aides indirectes seront également apportées au Centre culturel en fonction des projets et dans les capacités financières disponibles. Ainsi, le service Hainaut Culture/Tourisme intervient pour la mise à disposition de vacataires dans le cadre d'animations. On peut estimer cette intervention pour une moyenne de 150h par an.

Enfin, le service provincial des Arts de la Scène peut également soutenir les activités du Centre culturel par de l'aide technique ou de partenariats financiers pour la programmation de spectacles en décentralisation.

3.2.1.5 Fédération Wallonie-Bruxelles

	2018	2019	2020	2021	2022
CFWB - DO20 - Affaires générales et Centres culturels	€ 168.926,06	€ 170.615,32	€ 172.321,48	€ 174.044,70	€ 175.785,15
CFWB - Décret emploi non marchand	€ 66.957,91	€ 67.627,49	€ 68.303,77	€ 68.986,81	€ 69.676,68
Art et Vie et Théâtre à l'école	€ 5.500,00	€ 5.500,00	€ 5.500,00	€ 5.500,00	€ 5.500,00

L'intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du Décret emploi non marchand, sera variable en fonction des accords sociaux annuels.

L'intervention du service Art et Vie est soumise également à la disponibilité des crédits et aux sollicitations du Centre culturel.

Enfin, notons que des demandes de subventions exceptionnelles peuvent toujours être sollicitées par le Centre culturel et peuvent être accordées en fonction des projets et des crédits disponibles.

3.2.2. Description des infrastructures mises à la disposition du Centre culturel par les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage

Commune de Frasnes-lez-Anvaing :

- **Site d'Anvaing** (Rue de la gare 20 à 7910 Anvaing) à titre exclusif. Les coûts d'énergie sont à charge du Centre culturel.
- **Salles communales** (Administration communale et Rue de la Fauvette à 7911 Frasnes-lez-Buissenal) à titre occasionnel. Les coûts d'énergie sont à charge de la commune.
- **Maison rurale « La Cigale »** (Rond-Point des Fourmis à Frasnes-lez-Anvaing) à titre exclusif pour les espaces administratifs et à titre occasionnel pour la salle polyvalente. Le paiement des coûts d'énergie et de nettoyage seront négociés avec l'Administration communale.

Commune d'Ellezelles :

- **CACS** (Place 11 à 7890 Ellezelles) à titre occasionnel. Les coûts d'énergie sont à charge de la commune.
- **Salle « Chez nous »** (Rue d'Audenarde 30 à 7890 Ellezelles) à titre occasionnel. Les coûts d'énergie sont à charge de la commune.
- **Maison de village de Wodecq** (Place 2 à 7890 Wodecq) à titre occasionnel. Les coûts d'énergie sont à charge de la commune.

Commune de Mont de l'Enclus :

- **Salle communale des Fêtes** (Place 2 à 7750 Amougies) à titre occasionnel. Les coûts d'énergie sont à charge de la commune.
- **Maisons de village** (Amougies et Orroir) à titre occasionnel. Les coûts d'énergie sont à charge de la commune.
- **Centre de Lecture Publique** (Couture d'Orroir 13 à 7750 Amougies) à titre occasionnel. Les coûts d'énergie sont à charge de la commune.
- **Maison des Randonneurs** (Enclus du Haut 30A à 7750 Orroir) à titre occasionnel. Les coûts d'énergie sont à charge de la commune.

3.2.3 Plan financier couvrant la durée de reconnaissance sollicitée

Le plan financier sera, bien entendu, adapté en fonction de divers éléments : indexations, déménagements, augmentation de frais divers, etc.

Actuellement, nous bénéficions de plusieurs aides à l'emploi : 24 points APE (répartis sur 3,5 ETP) et 1 ETP Maribel

	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028
CHARGES							
Approvisionnements (60)	4.000,00	4.500,00	5.000,00	5.000,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00
Services et biens divers (61)	164.981,50	154.615,50	154.615,50	154.615,50	154.615,50	154.615,50	154.615,50
Rémunérations, charges sociales et pensions (62)*	396.515,39	403.272,19	418.064,71	428.154,02	437.093,05	446.242,29	452.486,12
Rémunérations Brutes	263.783,95	268.640,75	278.975,42	285.825,71	291.811,24	297.998,15	302.067,94
Pécules de vacances	17.059,82	15.818,27	16.455,01	16.864,70	17.236,95	17.611,73	17.809,79
Vacances annuelles	4.313,70	4.427,81	4.583,86	4.700,10	4.769,05	4.864,43	4.961,72
Programmations sociales	9.113,52	9.295,79	9.574,67	9.766,16	9.961,48	10.160,70	10.363,91
Cotisations patronales	90.757,91	92.423,69	95.975,75	98.333,35	100.385,34	102.512,28	103.919,86
<i>Déplacements Dom/Travail</i>	<i>2.886,49</i>	<i>3.037,04</i>	<i>3.200,00</i>	<i>3.264,00</i>	<i>3.329,00</i>	<i>3.395,00</i>	<i>3.462,90</i>
<i>Frais de mission</i>	<i>5.000,00</i>	<i>5.000,00</i>	<i>5.000,00</i>	<i>5.100,00</i>	<i>5.100,00</i>	<i>5.200,00</i>	<i>5.200,00</i>
<i>Assurances-loi</i>	<i>2.700,00</i>	<i>2.700,00</i>	<i>2.800,00</i>	<i>2.800,00</i>	<i>2.900,00</i>	<i>2.900,00</i>	<i>3.000,00</i>
<i>Médecine du travail</i>	<i>800,00</i>	<i>800,00</i>	<i>900,00</i>	<i>900,00</i>	<i>1.000,00</i>	<i>1.000,00</i>	<i>1.100,00</i>
<i>Autres frais du personnel</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>
<i>Dotations Provision Pécule de vacances</i>	<i>30.471,16</i>	<i>31.500,00</i>	<i>32.000,00</i>	<i>32.500,00</i>	<i>33.000,00</i>	<i>33.500,00</i>	<i>34.000,00</i>
<i>Utilisations et reprises/provision pour pécules de vacances</i>	<i>-30.471,16</i>	<i>-30.471,16</i>	<i>-31.500,00</i>	<i>-32.000,00</i>	<i>-32.500,00</i>	<i>-33.000,00</i>	<i>-33.500,00</i>
Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques (63)	5.602,03	6.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00
Autres charges d'exploitation (64) + (65) + (66)	1.660,00	1.725,43	1.375,00	2.117,79	1.345,00	1.721,70	1.590,00

RECETTES							
Chiffres d'affaires (70) + Variation en-cours (71)	24.860,00	28.000,00	29.000,00	29.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
<i>Recettes et droits de location, droits d'accès individuel ou collectif à une manifestation culturelle (7001)</i>	17.480,00	19.000,00	19.000,00	19.000,00	19.000,00	19.000,00	19.000,00
<i>Produits des prestations d'autres services dans le cadre du non-marchand (704) + Variation en-cours (71)</i>	7.380,00	9.000,00	10.000,00	10.000,00	11.000,00	11.000,00	11.000,00
Cotisations, dons, legs et subsides (73)	545509,16	543543,18	549166,11	554874,95	561671,16	566.556,18	572531,51
<i>Cotisations membres associés (7300)</i>	360,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00
<i>Mécénats (7322)+ Autres subventions (737)</i>	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
<i>Subvention d'exploitation Frasnés-lez-Anvaing (73701)</i>	71.306,19	72.732,32	74.186,97	75.670,71	77.184,12	78.727,81	80.302,37
<i>Subvention d'exploitation Mont de l'Enclus (73702)</i>	22.682,38	23.136,03	23.598,75	24.070,73	24.552,14	25.043,19	25.544,06
<i>Subvention d'exploitation Ellezelles (73703)</i>	35.903,33	36.621,40	37.353,83	38.100,91	38.862,92	39.640,18	40.432,99
<i>Subvention extra FLA (73705)</i>	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00
<i>Subvention extra ME (73706)</i>	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
<i>Subvention extra ELZ (73707)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00
<i>Subvention communes (tous confondus)</i>	134391,90	136989,75	139639,55	142342,34	146099,19	147911,18	150779,42
<i>Subvention ordinaire province (73710)</i>	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
<i>Art et Vie Province(73711)+Théâtre à l'école (73712)</i>	2.100,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
<i>RW - autres subsides et subventions - (APE) politique d'emploi(7374ANX1)</i>	122.345,73	122.345,73	122.345,73	122.345,73	122.345,73	122.345,73	122.345,73
<i>CFWB - DO20 - Affaires générales et centres culturels(7375ANX1)</i>	165.597,54	167.253,52	168.926,06	170.615,32	172.321,48	174.044,70	175.785,15
<i>FWB - subvention extraordinaire</i>							
<i>CFWB - Décret emploi non marchand(7375ANX10)</i>	65.638,57	66.294,96	66.957,91	67.627,49	68.303,77	68.986,81	69.676,68
<i>Art et Vie FWB (7375ANX13)+théâtre à l'école FWB (7375ANX15)</i>	5.550,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00
<i>Autres subsides & intervention du Fonds Maribel (7377)</i>	38.390,92	42.509,22	43.146,86	43.794,07	44.450,99	45.117,76	45.794,53
<i>Autres subsides</i>	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
<i>Subsides activités antérieurs non utilisés</i>	10.384,50						
Autres produits d'exploitation (74) et produits financiers (75)	2.450,00	2.300,00	2.300,00	2.300,00	2.300,00	2.300,00	2.300,00
TOTAL DES CHARGES	572.758,92	570.113,12	586.055,21	596.887,31	605.553,55	615.079,49	621.191,62
TOTAL DES RECETTES	572.819,16	573.843,18	580.466,11	586.174,95	593.971,16	598.856,18	604.831,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	60,24	3.730,06	-5.589,10	-10.712,36	-11.582,39	-16.223,31	-16.360,11

ETAT DES RESERVES*	326.884,71	330.614,77	325.025,67	314.313,31	302.730,92	286.507,60	270.147,49
Réserves au 31/12/2021	179.355,93						
Bénéfices reportés au 31/12/21	147.468,54						
Total Réserves au 31/12/2021*	326.824,47						



4. Table des matières

1. Éléments institutionnels.....	2
1.1. Identification du Centre culturel	3
1.1.1. Dénomination sociale	3
1.1.2. Adresse complète du siège social du Centre culturel.....	3
1.1.3. Communes composant le territoire d’implantation du Centre culturel	3
1.1.4. Réseaux et contact.....	3
1.1.5. Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du Centre culturel	3
1.1.6. Numéro ONSS/Numéro d’entreprise.....	4
1.1.7. Statuts de l’asbl.....	4
1.2. Énumération des niveaux de reconnaissance en cours et sollicités	4
1.3. Quelques éléments de contexte.....	4
1.3.1. Bref aperçu historique du Centre culturel	4
1.3.2. Situation du Centre culturel dans son espace géographique et culturel	5
1.3.3. Brève description des infrastructures occupées par le Centre culturel	8
1.4. Composition des instances du Centre culturel.....	10
1.4.1. Composition de l’Assemblée générale	10
1.4.2. Composition du Conseil d’administration	12
1.5. Composition du Conseil d’orientation.....	14
1.6. Composition de l’équipe professionnelle.....	16
2. Action culturelle	17
2.1 Rapport d’auto-évaluation de l’action culturelle	18
2.1.1. Description des modalités d’évaluation	18
2.1.2. Description des activités du Centre culturel ainsi que des opérations menées durant le Contrat-programme et présentation des éléments quantitatifs et qualitatifs pertinents relatifs pour apprécier les résultats de l’action culturelle	21
2.1.3. Synthèse critique et qualitative relative à l’impact de l’action culturelle	31
2.1.4. Gouvernance et participation	35
2.1.5. Conclusions de l’autoévaluation	37
2.2. Rapport de l’analyse partagée du territoire	39
2.2.1. Description de la démarche de l’analyse partagée	39
2.2.2. Présentation des conclusions de l’analyse partagée (ensemble des enjeux de société ayant émergé de l’analyse partagée en lien avec le territoire)	44

2.3. Projet d'action culturelle	53
2.3.1. Présentation des enjeux de société retenus par le Centre culturel, des méthodes de délibération utilisées afin de déterminer les enjeux et les raisons de ce choix.	53
2.3.2. Expression des enjeux en objectifs à atteindre	54
2.3.3. Description du projet d'action culturelle déterminé en référence aux objectifs énoncés et échelonné dans le temps et présentation des principales opérations culturelles à travers lesquelles se déploie le projet d'action culturelle.	55
2.3.4. Argumentaire du projet d'action culturelle en précisant l'impact visé sur l'exercice du droit à la culture et la réduction des inégalités dans l'exercice de ce droit	61
2.3.5. Descriptif des partenariats prévus, précisant l'objet sur lequel ils portent	62
2.3.6. Description des démarches, procédures et méthodes envisagées par l'équipe du Centre culturel et le conseil d'orientation pour conduire l'autoévaluation du projet d'action culturelle et le développement de l'analyse partagée	65
2.3.7. Coopération	66
3.1. Eléments rétrospectifs.....	69
3.1.1. Comptes et Bilans des 3 derniers exercices de la période du Contrat-programme échu, approuvés par les instances et signés par le Trésorier et le Président.....	69
3.2. Eléments prospectifs	69
3.2.1. Description des contributions financières directes et indirectes ou sous forme de services au Centre culturel par les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage	69
3.2.3 Plan financier couvrant la durée de reconnaissance sollicitée.....	74
4. Table des matières	77
5. Annexes	80



5. Annexes

- Statuts de l'Asbl et modification de juin 2016
- Convention de mise à disposition des locaux à Anvaing et documents divers
- Fiche-projet et plans de la Maison Rurale « La Cigale »
- PV de la réunion de Conseil d'administration approuvant les nouveaux membres du CO
- Fiche-projet et évaluation ordinaire
- Coopération MCAth et renouvellement de coopération
- Analyse partagée : Avis de recherche
- PV des réunions de Conseil d'administration : Prise d'acte de l'analyse partagée, validation des enjeux et du plan d'action culturelle, validation du plan financier.
- PV de la réunion d'Assemblée générale validant le projet d'action culturelle
- PV des réunions du Conseil d'orientation
- Comptes et Bilan relatifs aux 3 derniers exercices de l'asbl approuvés par les instances
- Délibérations des conseils des collectivités publiques associées relatives au plan financier et/ou délibération générale sur la signature du contrat-programme